

Le Schéma Directeur de Développement Economique de Cap Excellence 2015-2020



**Cahier n°1 : Le Diagnostic – Les Enjeux -
La Stratégie de Développement**

**« Ensemble bâtissons l'excellence, valorisons nos potentiels et mettons le cap sur
l'emploi pour un rayonnement caribéen »**



I. LE DIAGNOSTIC

- Pour asseoir et assurer les bases d'un schéma de développement économique à la fois réaliste et ambitieux, la réalisation d'un diagnostic dynamique et partagé est essentielle.
- L'objectif étant de fixer synthétiquement et clairement les caractéristiques socio-économiques de l'agglomération centre de dimension caribéenne, de se projeter et de définir la stratégie et les propositions économiques opérationnelles territoriales.
- La démarche est ainsi basée sur l'étude des outils suivants :
 - ***Les indicateurs socio-économiques clés de l'agglomération centre de dimension caribéenne***
 - ***Les équipements structurants et les espaces économiques***
 - ***La perception des acteurs économiques***

* I. LE DIAGNOSTIC

A. LES INDICATEURS SOCIO-ECONOMIQUES CLES DE L'AGGLOMERATION CENTRE

B. LES EQUIPEMENTS STRUCTURANTS ET LES ESPACES ECONOMIQUES

C. LA PERCEPTION DES ACTEURS ECONOMIQUES

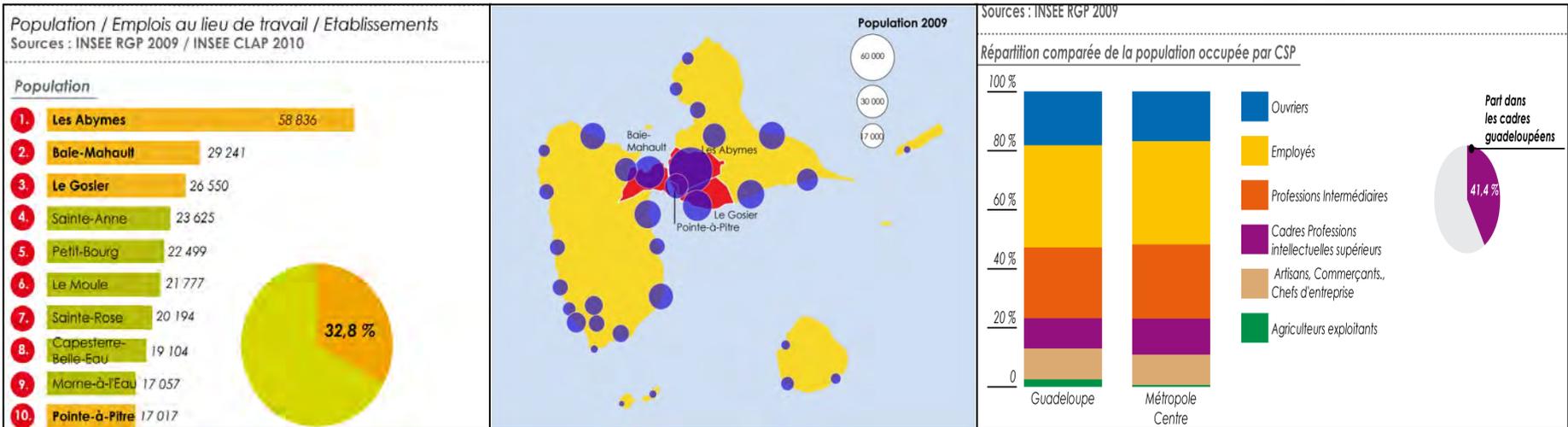
I. LE DIAGNOSTIC

A. LES INDICATEURS SOCIO-ECONOMIQUES CLES DE L'AGGLOMERATION CENTRE

- 1) **INDICATEUR 1 : LA DEMOGRAPHIE**
- 2) **INDICATEUR 2 : L'EMPLOI**
- 3) **INDICATEUR 3 : LA PRECARITE**
- 4) **INDICATEUR 4 : LA MOBILITE**
- 5) **INDICATEUR 5 : LES ETABLISSEMENTS**
- 6) **INDICATEUR 6 : LE TOURISME**
- 7) **INDICATEUR 7 : LE SECTEUR AGRICOLE**
- 8) **INDICATEUR 8 : LES EQUIPEMENTS ET SERVICES**
- 9) **INDICATEUR 9 : LES LOCAUX ECONOMIQUES**

A. LES INDICATEURS SOCIO-ECONOMIQUES CLES DE L'AGGLOMERATION CENTRE

1) INDICATEUR 1 : LA DEMOGRAPHIE

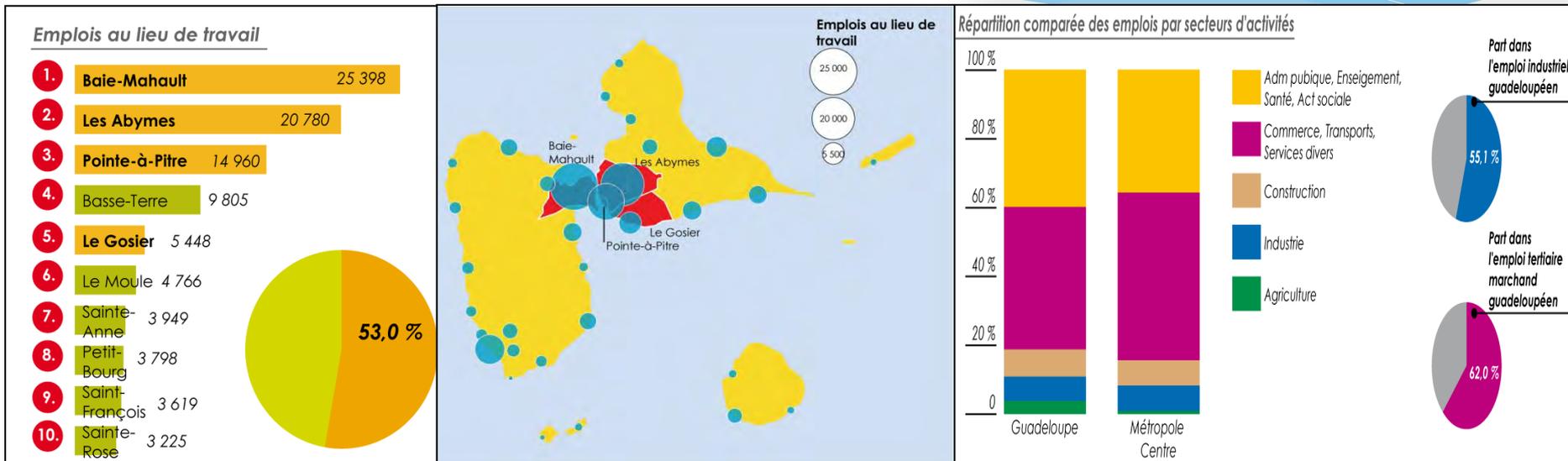


Un poids de population majeur (131 644 habitants) en 2009, conforté par une présence dominante des emplois au lieu de travail (66 586 emplois) et concentrant, à l'échelle guadeloupéenne, la majorité des établissements économiques (25 622).

Le périmètre économique se distingue par moins d'agriculteurs et plus de cadres qu'au niveau guadeloupéen mais surtout par une importance réelle en termes d'emplois industriels et de «tertiaire marchand». La Métropole Centre Guadeloupe représente, de plus :- 41,4 % des cadres guadeloupéens- 55 % de l'emploi industriel régional- 62 % de l'emploi tertiaire régional

A. LES INDICATEURS SOCIO-ECONOMIQUES CLES DE L'AGGLOMERATION CENTRE

2) INDICATEUR 2 : L'EMPLOI

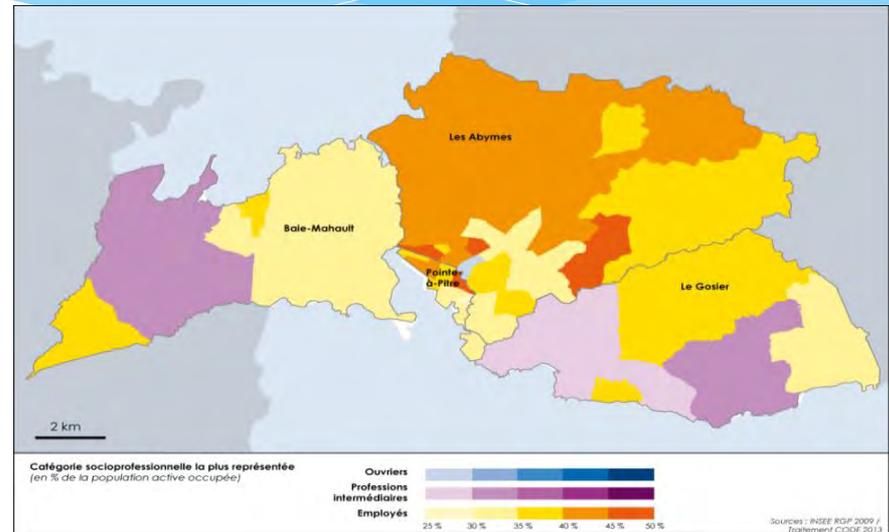
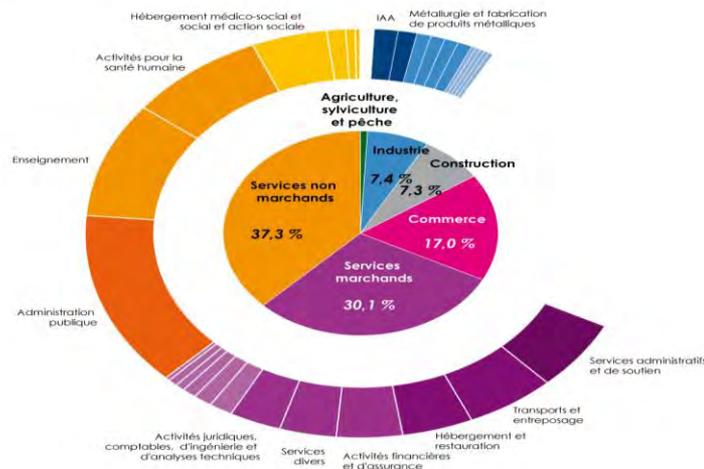


Le périmètre économique se distingue par moins d'agriculteurs et plus de cadres qu'au niveau guadeloupéen mais surtout par une importance réelle en termes d'emplois industriels et de «tertiaire marchand». La Métropole Centre Guadeloupe représente, de plus :- 41,4 % des cadres guadeloupéens- 55 % de l'emploi industriel régional- 62 % de l'emploi tertiaire régional

A. LES INDICATEURS SOCIO-ECONOMIQUES CLES DE L'AGGLOMERATION CENTRE

2) INDICATEUR 2 : L'EMPLOI

Emplois au lieu de travail (salariés et non salariés)
Sources : INSEE RGP 2009



La majorité des emplois sur Cap Excellence sont concentrés dans le secteur des services :

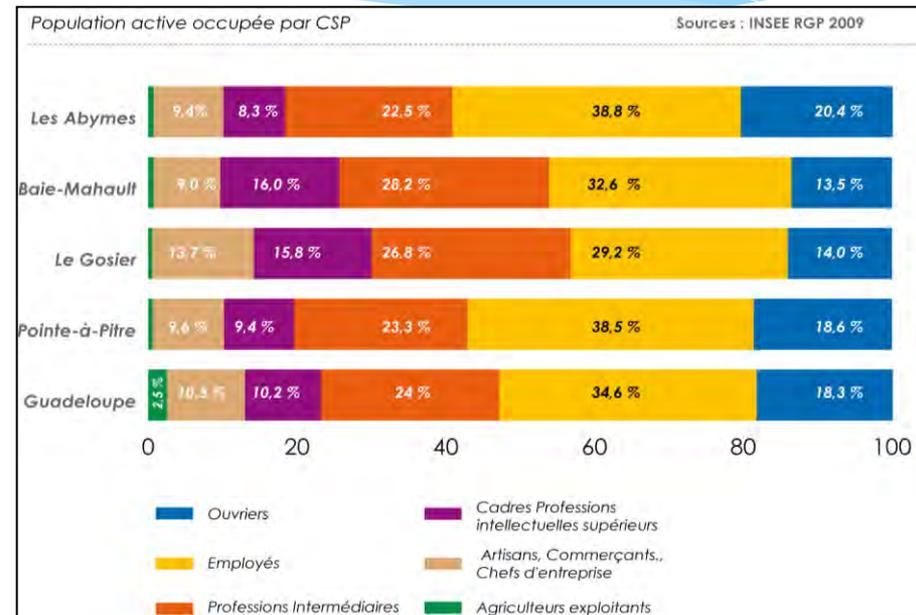
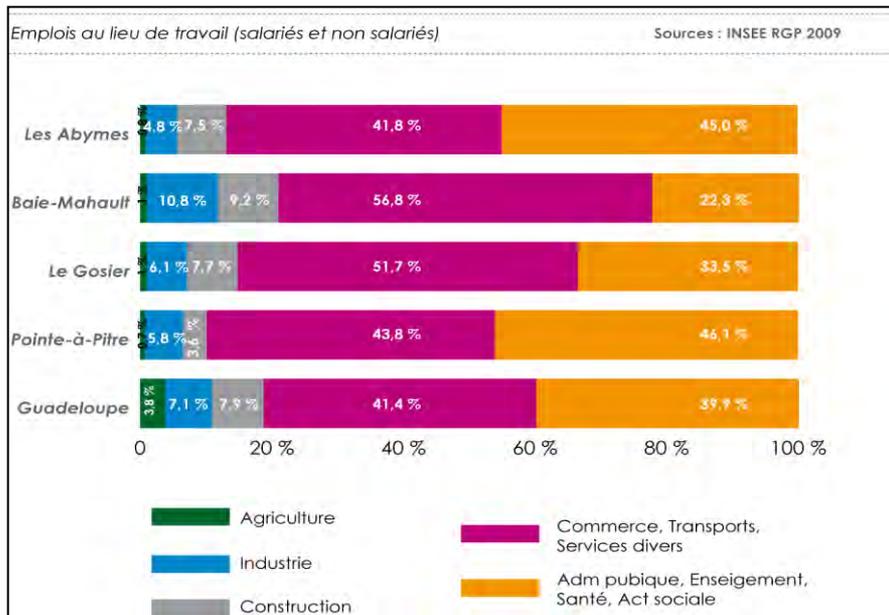
- services non marchands 37,3 % : administration, enseignements, activité pour la santé, ... ,
- services marchands 30,1 % : services administratifs, transports, hébergement/restauration,...) et du commerce (17%). Viennent ensuite à quasi équivalence (7,4%) la construction et l'industrie. Ferment la marche, avec une faible représentativité (moins de 2%) les emplois liés à l'agriculture et la pêche

La majorité des emplois, en particulier sur Pointe-à-Pitre et les Abymes correspondent à la typologie des « employés » (plus de 38 %).

La part des « artisans/commerçants/chefs d'entreprises) sur le Gosier (13,7 %) est notable, ainsi que celle des cadres et professions intellectuelles supérieures sur Baie-Mahault (16 %). Enfin les emplois liés à l'agriculture sont faibles et inférieurs à la moyenne constatée en région Guadeloupe.

A. LES INDICATEURS SOCIO-ECONOMIQUES CLES DE L'AGGLOMERATION CENTRE

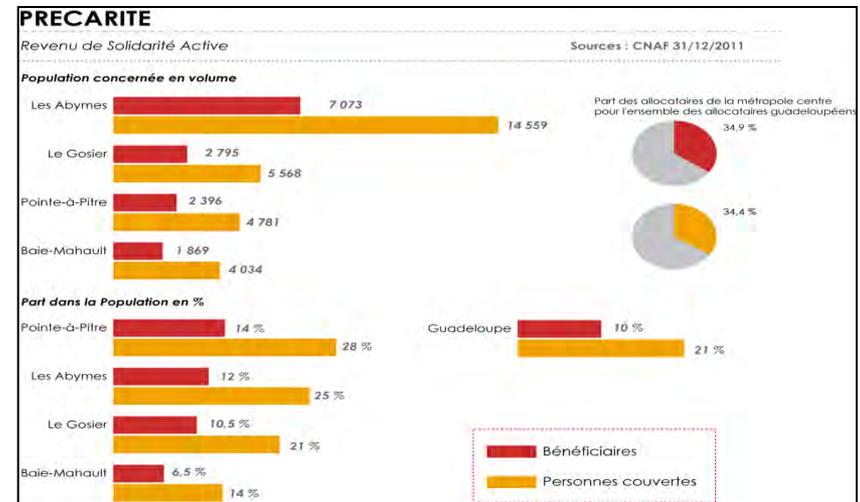
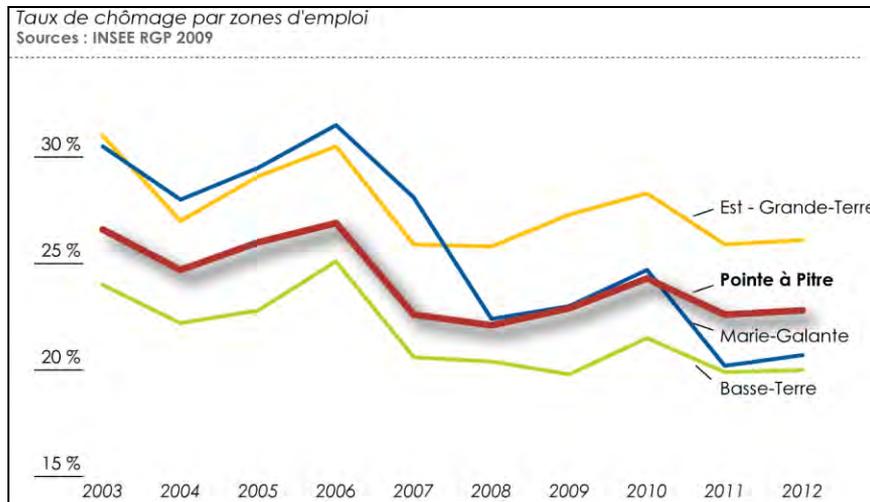
2) INDICATEUR 2 : L'EMPLOI



Une très grande proportion des emplois des emplois est concentrée dans le secteur « commerce transport, services divers » sur Le Gosier et Baie-Mahault (qui confirment leur rôle de pôle commercial et touristique) et dans le secteur « administration publique, enseignement, santé, action sociale » sur les Abymes et Pointe-à-Pitre, qui confirment leur rôle de pôle de services, notamment public. Les emplois liés à l'industrie, sur Baie-Mahault (10,8 % soit 2 686 emplois) méritent d'être soulignés.

A. LES INDICATEURS SOCIO-ECONOMIQUES CLES DE L'AGGLOMERATION CENTRE

3) INDICATEUR 3 : LA PRECARITE

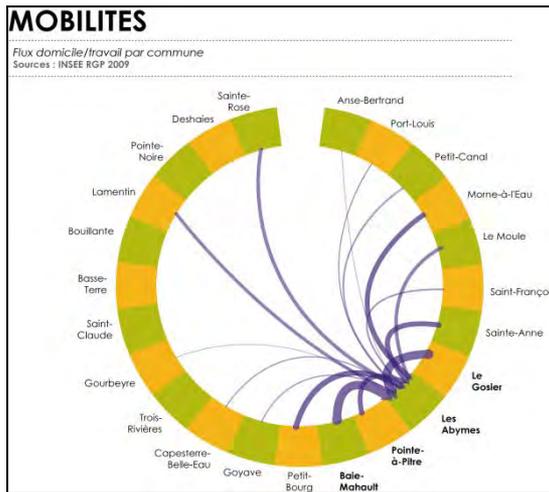


Oltre le taux de chômage structurellement élevé sur le secteur de Cap Excellence (22,8 % à fin 2012), de réels signes de fragilité et de précarité économiques se révèlent notamment sur les communes de Pointe-à-Pitre et des Abymes.

A. LES INDICATEURS SOCIO-ECONOMIQUES CLES DE L'AGGLOMERATION CENTRE

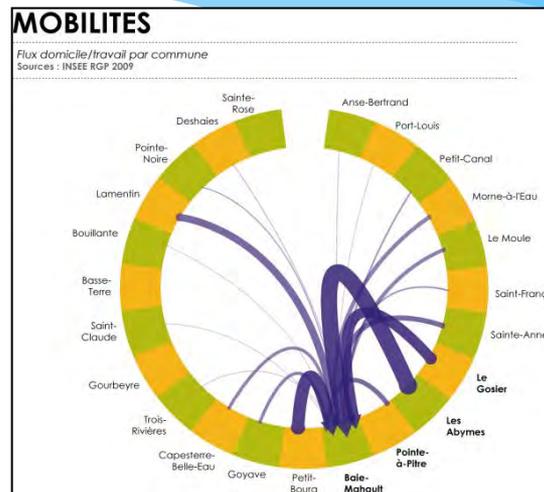
4) INDICATEUR 4 : LA MOBILITE

Flux à destination des Abymes



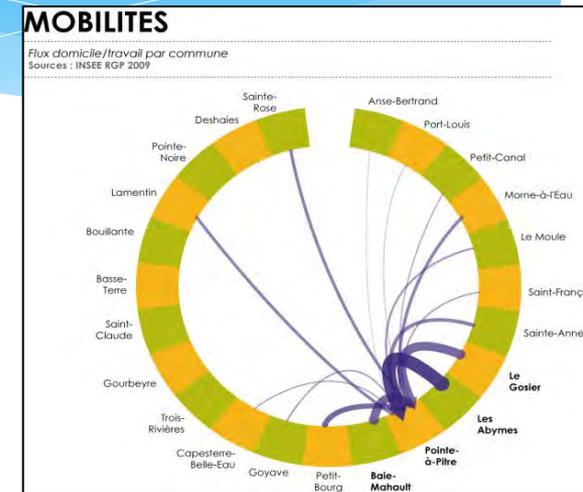
La commune des Abymes assume le rôle de pôle économique d'équilibre et de développement, avec une mixité dans les usages et fonctions économiques (commerce de grande distribution, commerce de proximité, services et aéroport, tertiaire, industrie, artisanat de production, artisanat de proximité).

Flux à destination de Baie-Mahault



Baie-Mahault constitue la commune « économique » de la Guadeloupe et le pôle attractif majeur (cf. la zone économique de Jarry, notamment) qui concentre, sur cette zone multifonctions de plus de 325 hectares, 2 500 entreprises et plus de 14 000 emplois (source : CCI G. /2011).

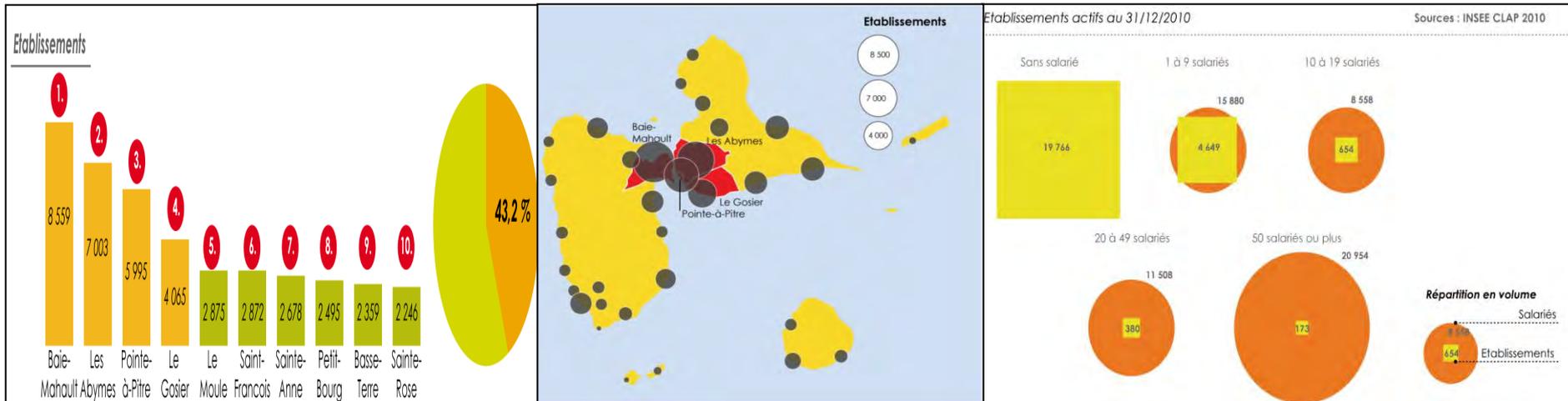
Flux à destination de Pointe-à-Pitre



La commune de Pointe-à-Pitre représente un pôle économique de proximité, notamment pour le commerce hors « grande distribution », les services et l'artisanat.

A. LES INDICATEURS SOCIO-ECONOMIQUES CLES DE L'AGGLOMERATION CENTRE

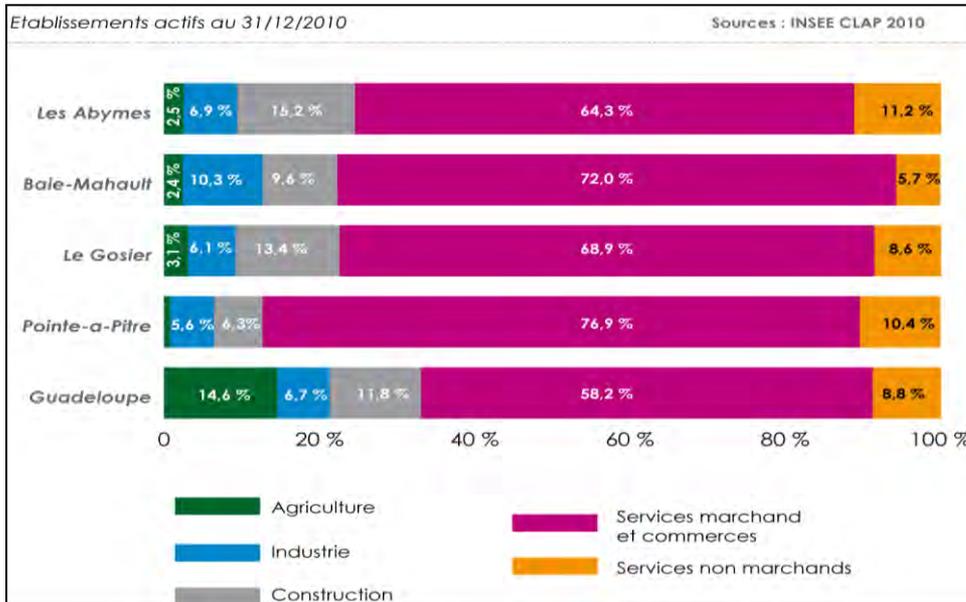
5) INDICATEUR 5 : LES ETABLISSEMENTS



La forte représentativité des très petites entreprises et de l'artisanat est notable (entreprises sans salariés qui représentent 19 766 personnes ou de moins de 10 salariés qui représentent 15 880 personnes) ... mais également quelques grosses unités qui pèsent dans le paysage économique local sont à noter (173 établissements représentent 21 000 salariés).

A. LES INDICATEURS SOCIO-ECONOMIQUES CLES DE L'AGGLOMERATION CENTRE

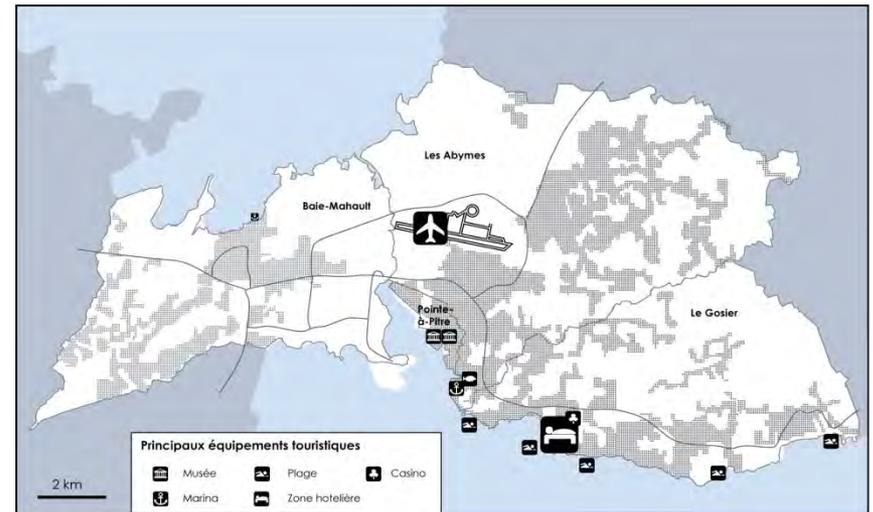
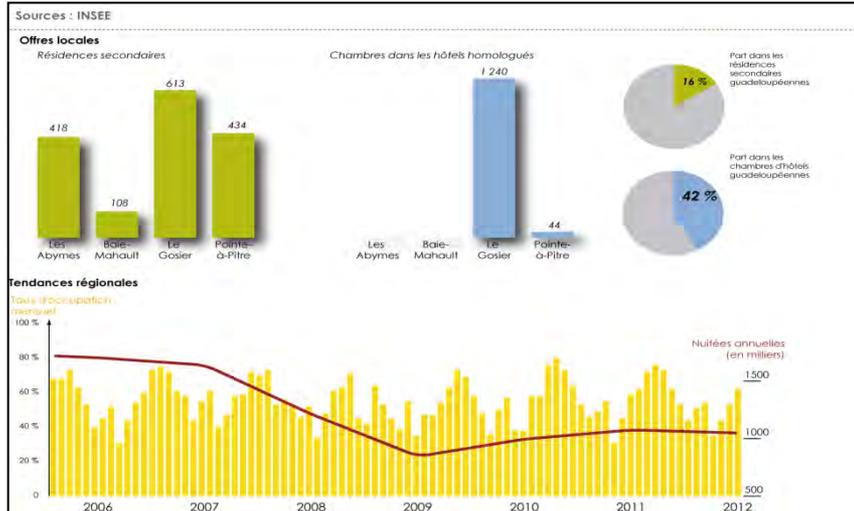
5) INDICATEUR 5 : LES ETABLISSEMENTS



Les établissements et entreprises sont fortement orientés « services marchands et commerces » sur les 4 communes.

A. LES INDICATEURS SOCIO-ECONOMIQUES CLES DE L'AGGLOMERATION CENTRE

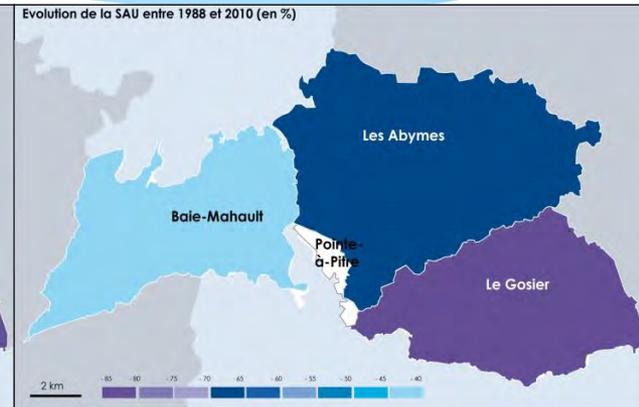
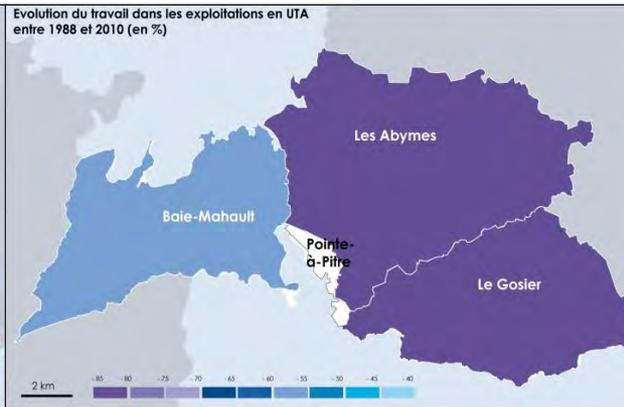
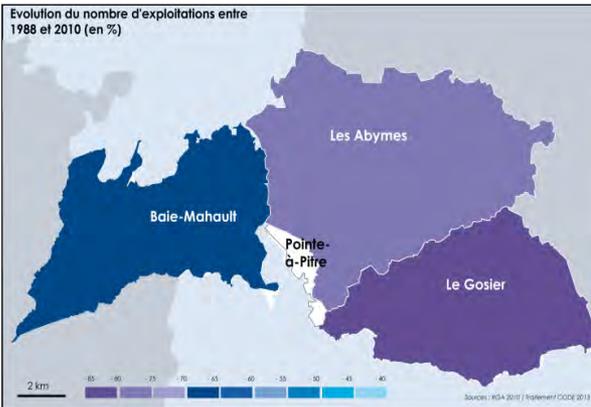
6) INDICATEUR 6 : LE TOURISME



- Le Gosier concentre près de 42 % de l'offre hôtelière régionale et la majorité des équipements et attractions touristiques du périmètre Métropole Centre.
- Une reprise (timide), depuis 2009, se dessine, confortée (cf. supra) par le développement de la croisière embarquée.

A. LES INDICATEURS SOCIO-ECONOMIQUES CLES DE L'AGGLOMERATION CENTRE

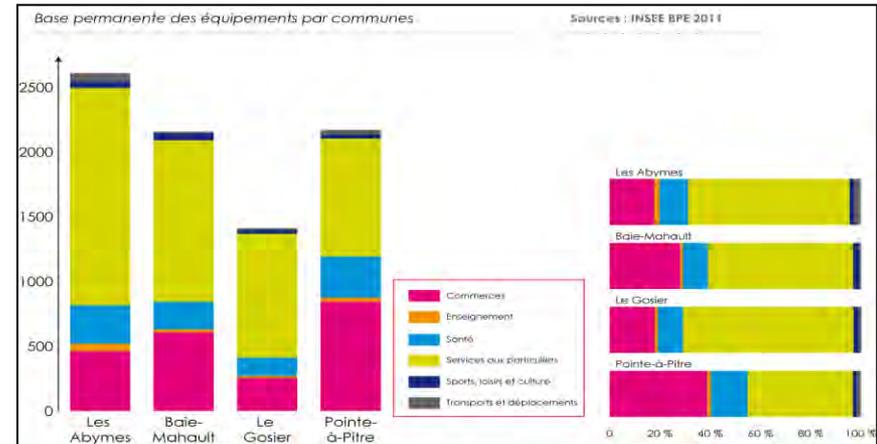
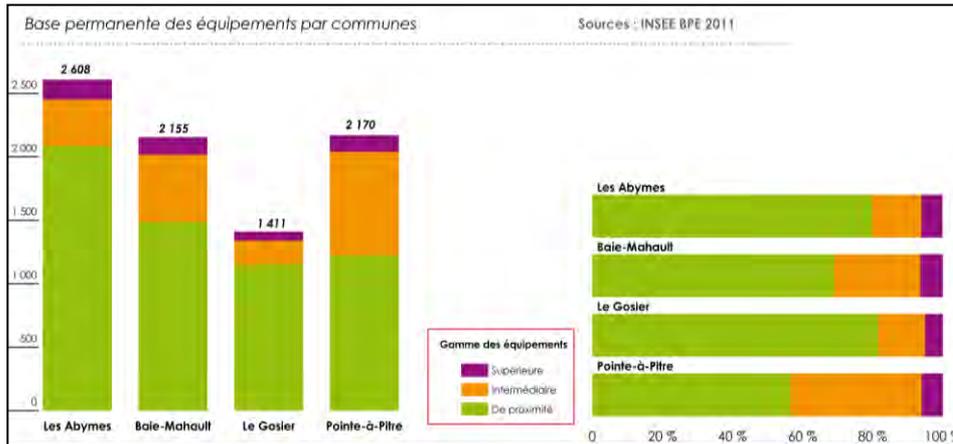
7) INDICATEUR 7 : LE SECTEUR AGRICOLE



Au fil du temps, l'activité, l'occupation spatiale et la dominante agricoles des communes se sont érodées, principalement sur le Gosier, puis ensuite, sur Les Abymes (nombres d'exploitations, UTA, SAU, ...).

A. LES INDICATEURS SOCIO-ECONOMIQUES CLES DE L'AGGLOMERATION CENTRE

8) INDICATEUR 8 : LES EQUIPEMENTS ET SERVICES

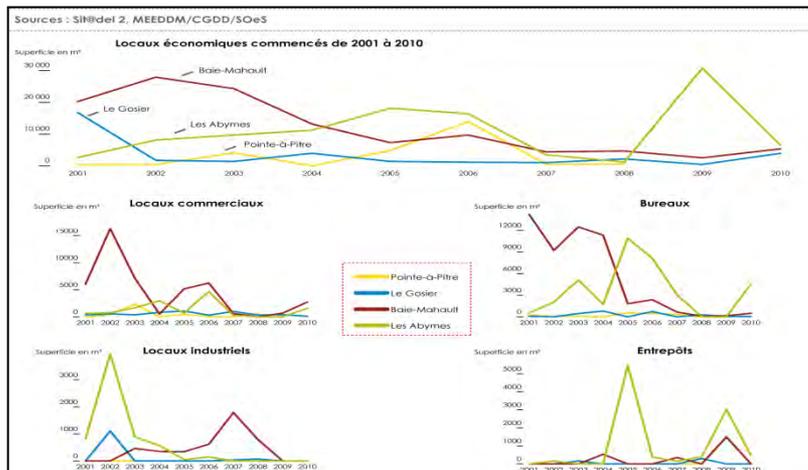


Le niveau d'équipements et de services des communes de Cap Excellence est élevé et diversifié (en particulier sur les Abymes mais aussi Pointe-à-Pitre, rapporté au nombre d'habitants), tant sur le plan quantitatif que qualitatif.

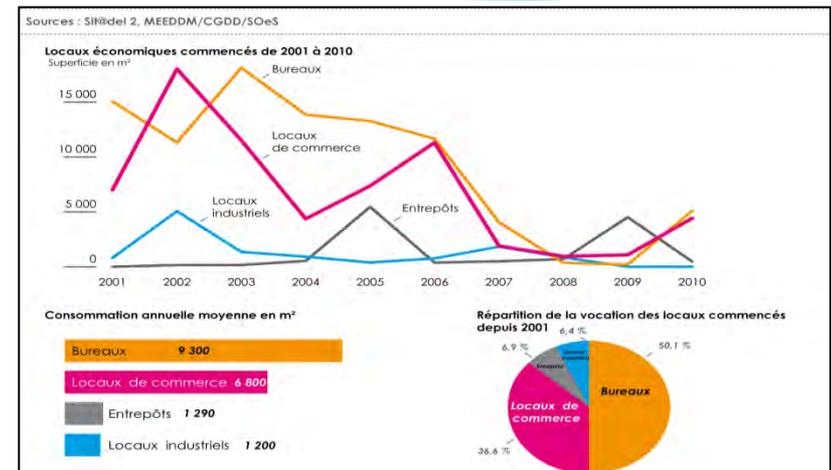
Les Abymes se distinguent par leur niveau d'équipements/services, spécifiquement pour les « services aux particuliers », également notables sur Baie-Mahault. Le niveau de l'offre commerciale de proximité sur Pointe-à-Pitre est également à mettre en évidence.

A. LES INDICATEURS SOCIO-ECONOMIQUES CLES DE L'AGGLOMERATION CENTRE

9) INDICATEUR 9 : LES LOCAUX ECONOMIQUES



Baie-Mahault et les Abymes se caractérisent par des niveaux de constructions économiques importants, à l'échelle de la Métropole. Baie-Mahault en début de période (2001/2003) notamment en matière de locaux commerciaux, et les Abymes davantage sur 2008/2010, avec notamment des « entrepôts et des bureaux (voire des locaux industriels, sur 2002/2003).



Deux périodes majeures marquent les rythmes de constructions économiques sur la Métropole Centre : - En matière de commerces, 2002 et 2006- en matière de bureaux, 2003. Pour ce qui concerne les locaux industriel une pointe est observée en 2002 et pour les entrepôts, en 2005.

* I. LE DIAGNOSTIC

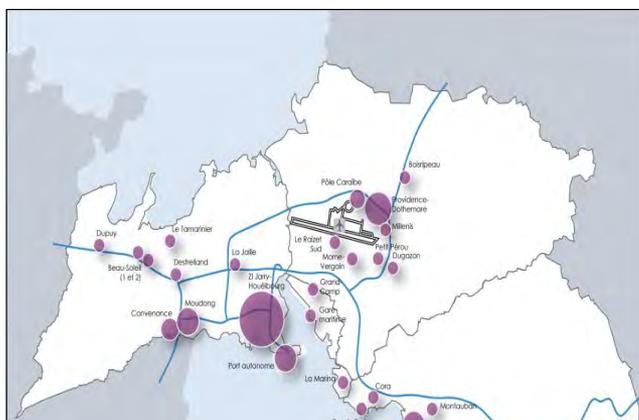
B. LES EQUIPEMENTS STRUCTURANTS ET LES ESPACES ECONOMIQUES

- 1) LES ZONES D'ACTIVITES ECONOMIQUES (ZAE)
- 2) LES AUTRES EQUIPEMENTS STRUCTURANTS A VOCATION ECONOMIQUE
- 3) R&D, INNOVATION ET ECONOMIE DE LA CONNAISSANCE

B. LES EQUIPEMENTS STRUCTURANTS ET LES ESPACES ECONOMIQUES

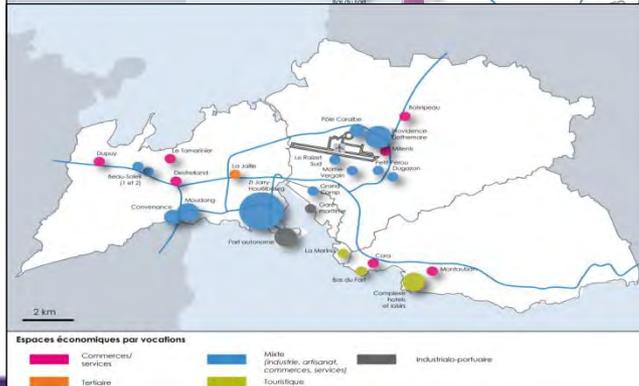
1) LES ZONES D'ACTIVITES ECONOMIQUES (ZAE)

Les ZAE de l'Agglomération Centre de dimension Caraïbienne : Un maillage territorial d'espaces économiques, mais avec une concentration majeure sur Les Abymes et Baie-Mahault.



Zone	Commune	Vocation
Dupuy	Baie-Mahault	Commerces / Services
Beau Soleil 1	Baie-Mahault	Mixte
Beau Soleil 2	Baie-Mahault	Mixte
Destrelland	Baie-Mahault	Commerces / Services
Le Tamarinier	Baie-Mahault	Commerces / Services
Convenance	Baie-Mahault	Mixte
Moudong	Baie-Mahault	Mixte
La Jaille	Baie-Mahault	Tertiaire
ZI Jarry Houëlbourg	Baie-Mahault	Mixte
Port autonome	Baie-Mahault	Industriolo-portuaire
Gare Maritime	Pointe-à-Pitre	Industriolo-portuaire
Grand Camp	Pointe-à-Pitre	Mixte
La Marina	Pointe-à-Pitre	Touristique

Zone	Commune	Vocation
Le Raizet Sud	Les Abymes	Mixte
Mome-Vergain	Les Abymes	Mixte
Petit Pérou	Les Abymes	Mixte
Dugazon	Les Abymes	Mixte
Providence-Dothemare	Les Abymes	Mixte
Pôle Caraïbe	Les Abymes	Mixte
Millenis	Les Abymes	Commerces / Services
Boisripeau	Les Abymes	Commerces / Services
Bas du Fort	Le Gosier	Touristique
Cora	Le Gosier	Commerces / Services
Complexe hotels et loisirs	Le Gosier	Touristique
Montauban	Le Gosier	Commerces / Services



- Surface totale des zones économiques aménagées : environ 482 hectares (dont 300 hectares sur Jarry, environ/14 200 emplois en 2011-sources CCI).
- Surface restant à commercialiser sur sites aménagés : environ 50/60 hectares.
- Capacités d'extension non encore aménagées, en continuité de zones existantes (hors sites portuaires) : environ 60/70 hectares.
- Estimatif des espaces à requalifier/redynamiser (hors Jarry): environ 55 hectares (sur 6 sites).

B. LES EQUIPEMENTS STRUCTURANTS ET LES ESPACES ECONOMIQUES

1) LES ZONES D'ACTIVITES ECONOMIQUES (ZAE)

Les Forces :

- ✓ Des localisations stratégiques en façade routière ou proche d'équipements structurants (proximité d'un axe de communication majeur, notamment RN 1, RN 2, RN 11, RN 5, pôle aéroportuaire ou portuaire, ...)
- ✓ Des réalisations ciblées de qualité (la Jaille, Providence-Dothémare, Convenance/ Jabrun, Village du Bâtiment/Dugazon, ...)
- ✓ Des localisations au cœur du bassin d'emplois et de vie (zone de chalandise, accessibilité + réservoir de main d'œuvre)
- ✓ L'appui prioritaire sur des filières locales, notamment l'artisanat, les PME et le commerce, mais également sur les pôles administratifs (sans négliger l'exogène)
- ✓ Des disponibilités foncières de commercialisation réelles et des capacités résiduelles d'extension (Providence-Dothémare, Petit Pérou, Dugazon de Bourgogne, Convenance, Guadeloupe-Pôle Caraïbe, ...)

B. LES EQUIPEMENTS STRUCTURANTS ET LES ESPACES ECONOMIQUES

1) LES ZONES D'ACTIVITES ECONOMIQUES (ZAE)

Les Faiblesses :

- × Des consommations spatiales et environnementales (cf. Jarry) relevant d'une ancienne génération, peu soucieuses du « développement durable » et de l'environnement
- × Aucune coordination territoriale n'est réellement déployée sur cette thématique et des risques de concurrences territoriales se dessinent, confortés par un management « flou » des zones (public, privé, commune, EPCI, aménageur, CCI, ...)
- × Aucun site dédié et « ciblé » en contenu dans la durée n'apparaît réellement, hormis, éventuellement, Providence/Dothémare.
- × Des zones peu traitées et peu structurées (cf. Petit Pérou, Morne Vergain, Dugazon de Bourgogne, Raizet Sud, Beausoleil, ...) qui maillent le territoire, avec un système de TC
- × Une hétérogénéité de contenu et d'image, très préjudiciables à leur attractivité
- × La proximité des zones résidentielles (voire « mitage » et perméabilité avec celles-ci) ainsi que la présence d'habitations au sein des zones
- × Des entrées (ou parties) de zones déqualifiées, dangereuses et vieillissantes (casse, entrepôts, friches, supermarché, voirie, ...)
- × L'absence de signalétique organisée, de végétalisation et de parties communes structurées et entretenues (parkings, trottoirs, éclairage, ...)
- × Le manque de services communs ou « d'usage » de base, et l'absence d'outils économiques d'accompagnement/création d'entreprises (pépinière/hôtel d'entreprises, GAB, boîte aux lettres,
- peu performant (cf. Jarry), survalorisant le rôle des VL.
- conteneurs, REI, crèches, ...).
- × Des zones d'ancienne génération, déqualifiées et non « suivies » dans la durée (friches, peinture écaillée, clôtures abîmées, vente de lots entre particuliers, végétation anarchique, pas de parkings, carcasses de véhicules et entreposages d'ordures, ...)
- × Des concurrences externes fortes et de bon niveau (cf. Technopole Martinique...)
- × Des pressions commerciales et d'unités de distribution, amenant parfois une dérive de la vocation initiale de la ZAE

B. LES EQUIPEMENTS STRUCTURANTS ET LES ESPACES ECONOMIQUES

1) LES ZONES D'ACTIVITES ECONOMIQUES (ZAE), quelques illustrations...

LES FORCES



LES FAIBLESSES



B. LES EQUIPEMENTS STRUCTURANTS ET LES ESPACES ECONOMIQUES

2) LES AUTRES EQUIPEMENTS STRUCTURANTS A VOCATION ECONOMIQUE

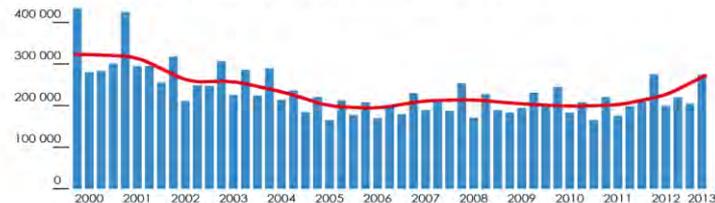
- ❖ Le Grand Port Maritime de Guadeloupe : chiffres clés 2011 :
trafic marchandise: 3,4 MT, 6^{ème} port français pour les conteneurs, 800 000 passagers (dont 102 000 croisiériste en 2011/estimation 2012: 120 000) et 32,26 Millions d'€ de CA. (sources : Guadeloupe Port Caraïbe)
les retombées économique de la « croisière basée » 2011/2012 : 6,3 M€ (estimation CCI et PAG)
- ❖ L'aéroport de Guadeloupe/Pôle Caraïbe: Trafic 2012 : (arrivées/départs): 1 925 053- transit : 69 522 : total: 1 994 575 (- 2,7%/2011) – sources CCI
- ❖ Les plates-formes de santé (CHU de Pointe-à-Pitre)
- ❖ L'enseignement supérieur et l'université
- ❖ L'hôtellerie et le tourisme : le complexe de Gosier (Bas du Fort et Pointe de Verdure) + Casino
- ❖ La plaisance et le nautisme: cf. la Marina de Bas du Fort (409 K€ de CA/1 086 places)

Une reprise se confirme, depuis 2010, à la fois dans le trafic de « passagers maritimes » (croisière) transitant par le Port de Guadeloupe et de passagers aériens, pointés à l'aéroport « Caraïbes » (cf. diagrammes ci-dessus).

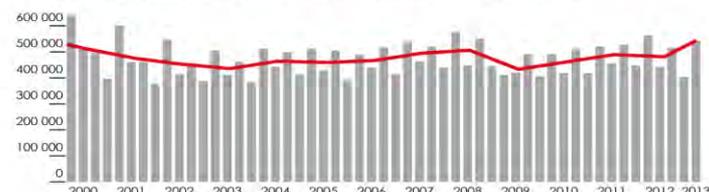
EQUIPEMENTS STRUCTURANTS

Sources : INSEE / Direction Interrégionale de la Police aux Frontières des zones Antilles-Guyane

Passagers maritimes trimestriels du Port de Guadeloupe Port Caraïbes



Passagers aériens trimestriels de de l'aéroport Guadeloupe - Pôle Caraïbes



B. LES EQUIPEMENTS STRUCTURANTS ET LES ESPACES ECONOMIQUES

3) R&D, INNOVATION ET ECONOMIE DE LA CONNAISSANCE

Les acteurs de l'innovation : une synergie à conforter, avec :

- Le pôle de compétitivité **Synergiles**
 - 60 membres dont une quarantaine d'entreprises
 - 2 axes stratégiques : les *énergies renouvelables* et les *matériaux et revêtements en zone tropicale insulaire, porteurs pour le développement et la lisibilité économiques de Cap Excellence*
- **L'Université des Antilles-Guyane** et le **CHU de Pointe-à-Pitre**
 - 250 enseignants-chercheurs
 - 27 unités de recherche dont 5 UMR et 1 ERT (4 équipes notées A sur 15 évaluées par l'AERES)
 - Les EPST : **INSERM, INRA, CNRS, ...**
- Les EPIC : **ADEME, CIRAD, ...**
- Le **Centre de culture scientifique, technique et industrielle de Guadeloupe**
- **L'Institut Pasteur** de Guadeloupe
- Le **Centre technique de la canne à sucre** de Guadeloupe
- **L'Observatoire volcanologique et sismologique** de Guadeloupe (IPGP)



B. LES EQUIPEMENTS STRUCTURANTS ET LES ESPACES ECONOMIQUES

3) R&D, INNOVATION ET ECONOMIE DE LA CONNAISSANCE

Les investissements d'avenir

Un laboratoire d'excellence : le projet CORAIL

- 6,5 millions d' €
- Recherche sur la préservation des écosystèmes coralliens
- **Un institut d'excellence sur les énergies décarbonées : le projet GEODENERGIES**
 - 15,9 millions d' €
 - Exploitation et gestion des ressources du sous-sol au service des énergies décarbonées
- **Une infrastructure nationale en biologie et santé : le projet E-RECOLNAT**
 - 16 millions d' €
 - Valorisation du patrimoine taxinomique
 - Une antenne régionale du BRGM, labellisé institut Carnot
 - Géologie et climatologie

Les investissements régionaux, nationaux et européens

Région Guadeloupe

Un investissement dans la recherche et l'innovation en baisse

- 0,43 million d' € en 2011 (- 5,1%/an en moyenne entre 2004 et 2011)
- 56% des dépenses « recherche et innovation » allouées au fonctionnement

FEDER

INTERREG Caraïbes 2007-2013

- 21 projets financés dont 7 sur l'axe A « économie et innovation »
- 10,3 millions d' € de subventions au total dont 2,6 sur l'axe A

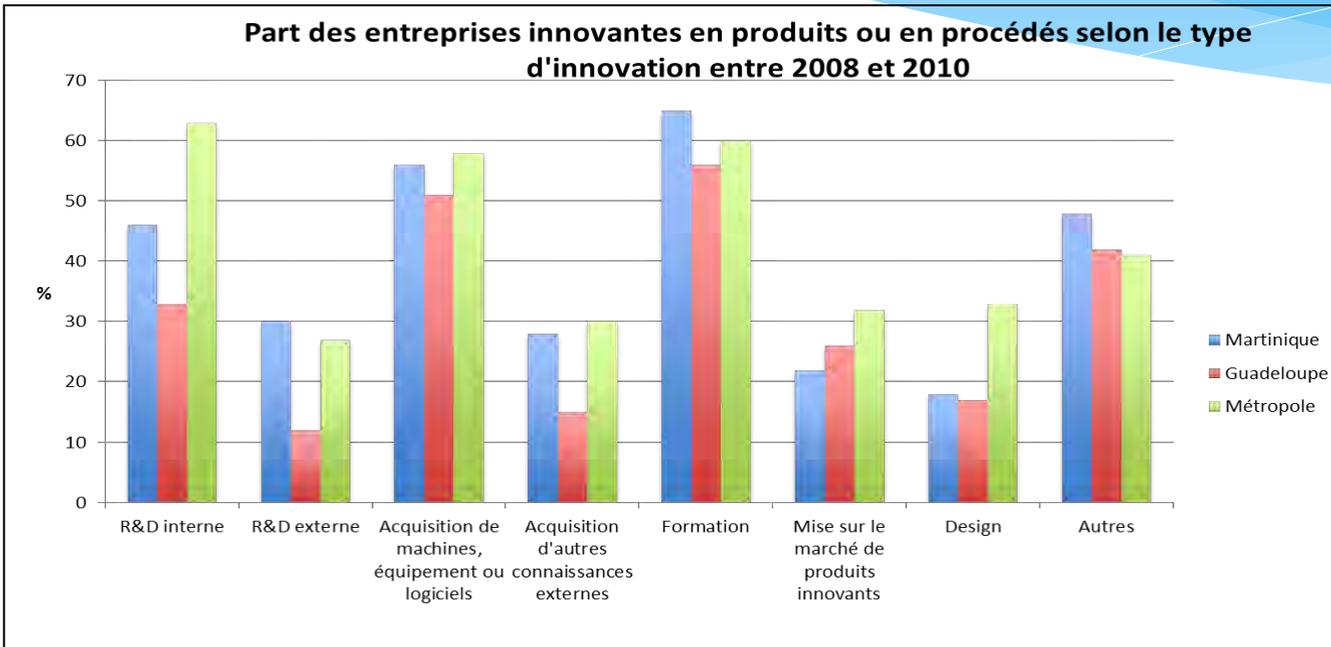
Les lieux porteurs de pistes de développement

L'innovation organisationnelle

- 25% des entreprises industrielles et 40% des entreprises de services
- 2 secteurs particulièrement innovants : la construction et les services intellectuels
- L'innovation marketing
 - 25% des entreprises de services et 20% des entreprises industrielles
- ... Mais une **innovation technologique** encore trop **marginale et internalisée**
 - La moitié de l'investissement technologique se porte vers l'acquisition de machines ou de nouveaux équipements
 - 33% de R&D interne contre 12% de R&D externe
 - Un secteur des services particulièrement innovant
 - Une industrie insuffisamment innovante, en particulier dans le secteur de l'agroalimentaire
 - Des innovations technologiques majoritairement autofinancées

B. LES EQUIPEMENTS STRUCTURANTS ET LES ESPACES ECONOMIQUES

3) R&D, INNOVATION ET ECONOMIE DE LA CONNAISSANCE



Le constat : La Guadeloupe (et en son sein l'agglomération de Cap Excellence) est performante sur la « mise en marché de produits innovants » mais doit se développer sur les autres secteurs, notamment par rapport à la Martinique

I. LE DIAGNOSTIC

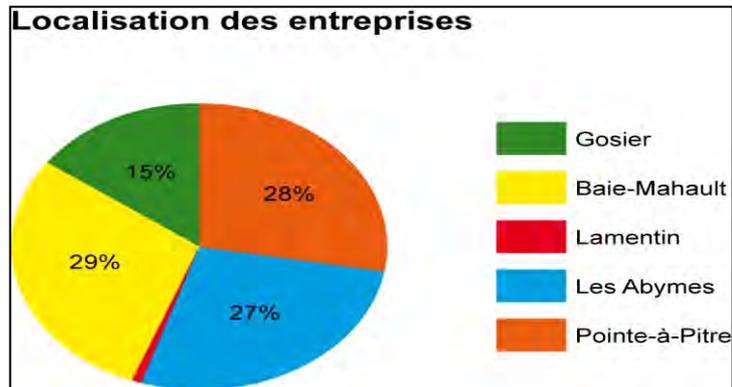
C. LA PERCEPTION DES ACTEURS ECONOMIQUES

- 1) PRESENTATION GENERALE DES ENTREPRISES ET DE LEURS ACTIVITES
- 2) LOCALISATION DES ENTREPRISES ET PERSPECTIVES DE DEVELOPPEMENT
- 3) L'ACTIVITE ECONOMIQUE ET L'AGGLOMERATION CAP EXCELLENCE

C. LA PERCEPTION DES ACTEURS ECONOMIQUES

1) PRESENTATION GENERALE DES ENTREPRISES ET DE LEURS ACTIVITES

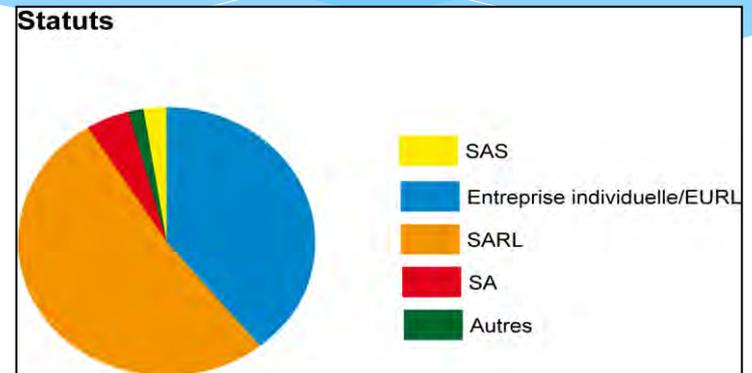
Localisation des entreprises



En termes de localisation il faut noter que les entreprises interrogées sont situées sur les communes de Baie-Mahault (29 %), de Pointe-à-Pitre (28%), des Abymes (27%), et de Gosier (15%). A noter qu'une entreprise est située sur la commune de Lamentin.

Cette diversité de localisation des entreprises ayant répondu permet de renforcer le caractère représentatif des résultats.

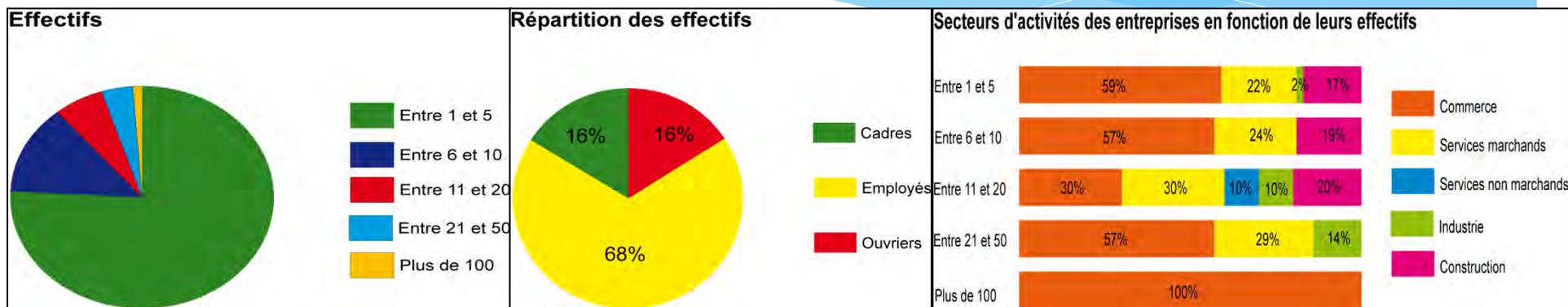
Statuts



La majorité des entreprises ont le statut de SARL (52 %) ou d'entreprise individuelle/EURL (39%). Le reste des entreprises est essentiellement composé de SA et de SAS. A noter qu'une des entreprises interrogées dispose du statut d'auto-entrepreneur.

C. LA PERCEPTION DES ACTEURS ECONOMIQUES

1) PRESENTATION GENERALE DES ENTREPRISES ET DE LEURS ACTIVITES



75 % des entreprises interrogées disposent d'effectifs compris entre 1 et 5 salariés. Au total 90 % des entreprises qui ont répondu au questionnaire ont un effectif compris entre 1 et 10 salariés. A noter que seule l'entreprise GO SPORT située sur la commune des Aymes dispose de plus de 100 salariés.

Les effectifs des entreprises interrogées sont en moyenne composés majoritairement d'employés (69 %) mais elles comptent aussi une faible part de cadres (16 %) et d'ouvriers (16 %).

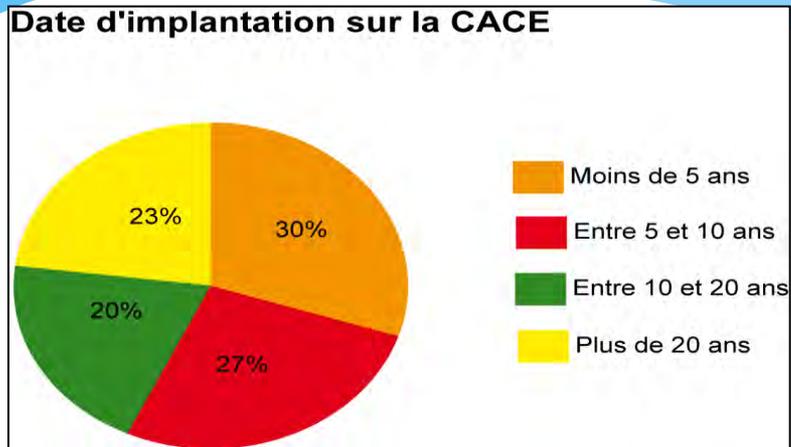
Le secteur du commerce représente le principal secteur d'activité des entreprises interrogées puisqu'il varie de 30 % à 100 % selon la taille des entreprises.

Les services marchands représentent alors le deuxième secteur d'activité des entreprises interrogées suivi du secteur de la construction. Les secteurs de l'industrie et des services non marchands occupent une place beaucoup moins importante.

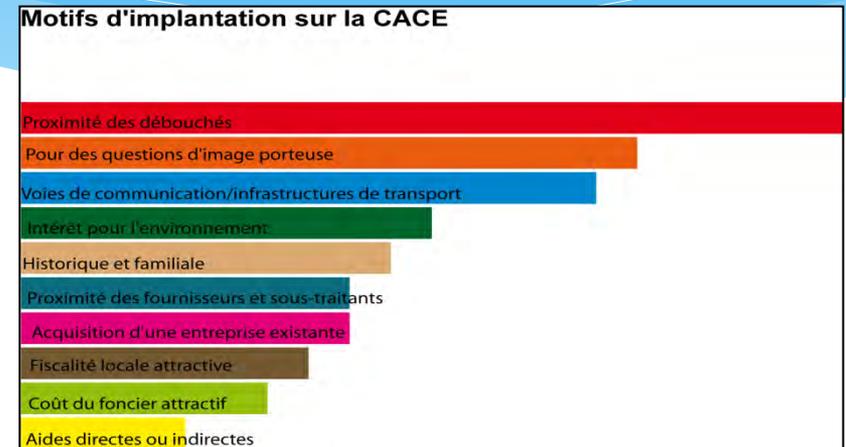
C. LA PERCEPTION DES ACTEURS ECONOMIQUES

1) PRESENTATION GENERALE DES ENTREPRISES ET DE LEURS ACTIVITES

Date d'implantation sur la CACE



Motifs d'implantation sur la CACE



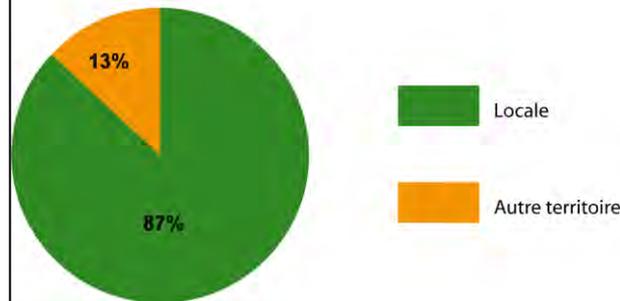
78 % des entreprises sollicitées se sont installées sur le territoire de la CACE depuis 1993, ce qui démontre des implantations plutôt récentes pour le territoire. Ainsi seules 23 % des entreprises sont installées depuis plus de 20 ans.

- L'analyse des motifs d'implantation révèle que les entreprises se sont implantées sur le territoire de la CACE avant tout pour des raisons de « proximité des débouchés commerciaux et de développement de leurs activités ». Les questions d'image et de proximité avec les voies de communication et les infrastructures de transport jouent aussi un rôle important dans le choix des entreprises de s'implanter sur la CACE.
- A noter que le coût de l'implantation (coût du foncier, fiscalité locale, aides) est un motif d'implantation peu prioritaire sur la CACE. Cependant il faut souligner que le caractère secondaire de ce paramètre est conforme aux tendances nationales.

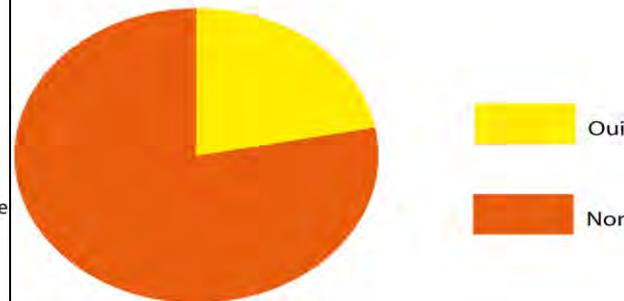
C. LA PERCEPTION DES ACTEURS ECONOMIQUES

1) PRESENTATION GENERALE DES ENTREPRISES ET DE LEURS ACTIVITES

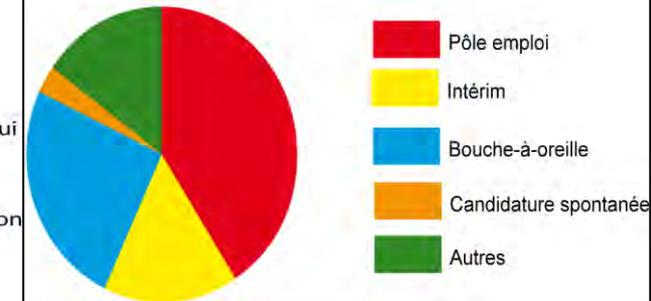
Recrutement de la main d'oeuvre



Difficultés de recrutement



Canaux de recrutement



Le recrutement de la main d'œuvre se fait essentiellement localement (87 %).

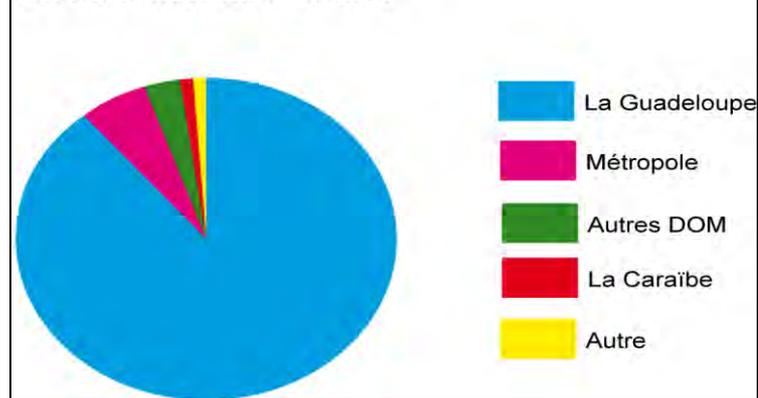
78 % des entreprises interrogées affirment ne pas éprouver de difficulté dans le recrutement de la main d'œuvre. En regardant plus en détail ces chiffres on s'aperçoit que ces difficultés concernent avant tout le recrutement de main d'œuvre qualifiée.

Le recrutement de la main d'œuvre se fait essentiellement via Pôle emploi (41 %) et via le bouche-à-oreille (25 %).

C. LA PERCEPTION DES ACTEURS ECONOMIQUES

2) LOCALISATION DES ENTREPRISES ET PERSPECTIVES DE DEVELOPPEMENT

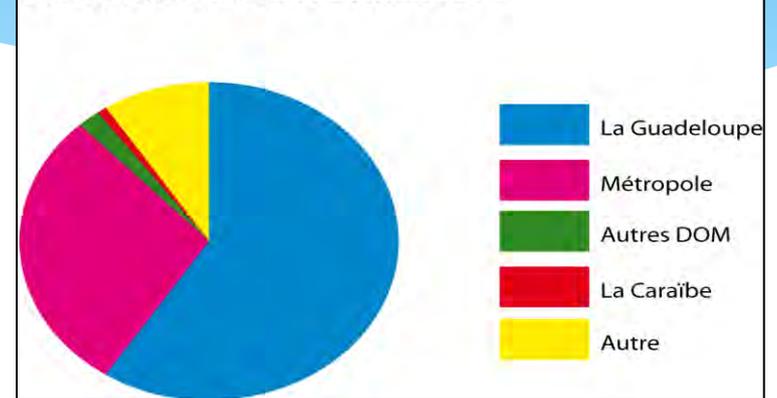
Localisation des clients



La grande majorité des clients des entreprises sollicitées sont situés en Guadeloupe (88 %). Ces résultats expliquent l'importance du motif « proximité des débouchés commerciaux » comme déterminant majeur de l'implantation. Ainsi la part des clients situés en Métropole est négligeable et ne représente que 6 %.

Enfin seul 1 % des entreprises interrogées disposent de clients situés sur la Caraïbe et seuls 3 % disposent de clients situés sur les autres DOM.

Localisation des fournisseurs

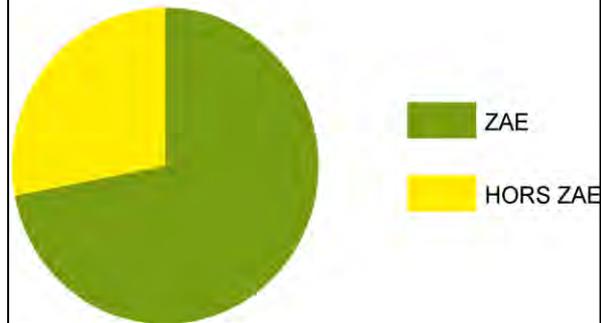


- Une majorité des fournisseurs des entreprises interrogées se situe sur la Guadeloupe (60 %). Cependant 29 % des entreprises interrogées déclarent avoir des fournisseurs situés en Métropole. De plus il faut noter que 12 % des entreprises interrogées font appel à des fournisseurs situés hors DOM, hors métropole et hors Caraïbes. Ainsi les fournisseurs situés sur l'espace caribéen représentent 1 % et les fournisseurs situés sur les autres DOM représentent 2 %.
- Par ailleurs, il faut noter tant en termes de clientèle que d'approvisionnement, le peu de relations exercées avec les autres DOM (Martinique, Guyane) ainsi qu'avec l'ensemble de l'espace caribéen.

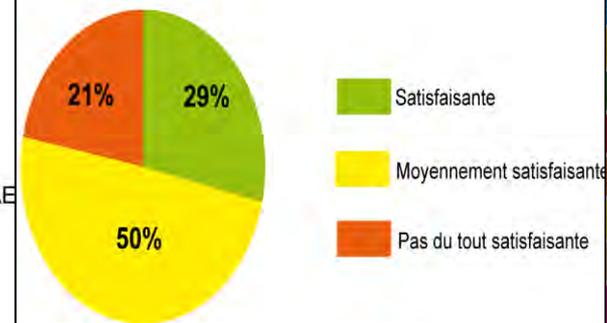
C. LA PERCEPTION DES ACTEURS ECONOMIQUES

2) LOCALISATION DES ENTREPRISES ET PERSPECTIVES DE DEVELOPPEMENT

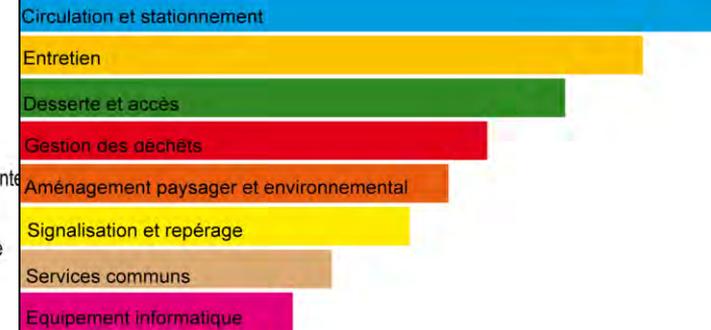
Emplacement des entreprises



Appréciation de l'offre de ZAE



Améliorations envisageables sur la ZAE



La grande majorité (72 %) des entreprises de l'échantillon est implantée sur une Zone d'activités économiques (ZAE).

- La majorité des entreprises (50 %) considère que l'offre de ZAE est moyennement satisfaisante, et le reste des entreprises est partagé entre des entreprises satisfaites (29 %) ou pas du tout satisfaites (21 %).
- Parmi les raisons invoquées par les insatisfaits on retrouve régulièrement la question du manque de diversité des entreprises présentes sur ces zones et de la concurrence occasionnée. De plus certaines entreprises se plaignent du manque d'entretien des infrastructures de ces ZAE.

- Les questions de circulation, de stationnement, de desserte, d'accès et d'entretien apparaissent comme prioritaires.
- Dans un second temps, les entreprises mettent en avant la nécessité d'améliorer la gestion des déchets, d'aménager le paysage, l'environnement, la signalisation et le repérage.
- Les questions d'équipements informatiques et de services communs apparaissent alors comme moins prioritaires.
- Quelques entreprises ont aussi mis en évidence des problèmes d'insécurité.

C. LA PERCEPTION DES ACTEURS ECONOMIQUES

2) LOCALISATION DES ENTREPRISES ET PERSPECTIVES DE DEVELOPPEMENT

Intervention requise concernant l'environnement économique

Aménagement/entretien des routes et infrastructures de communication

Amélioration de l'image/promotion du territoire

Equipements de soutien

Amélioration des centres et filières de formation

Aménagement des ZA existantes

Équipement informatique du territoire et des ZAE

Aide au recrutement du personnel

Intervention requise pour améliorer le cadre de vie

Aménagement paysager/environnemental

Aménagement des communes et espaces publics

Mise en valeur du patrimoine

Construction et rénovation de l'habitat

Sécurité

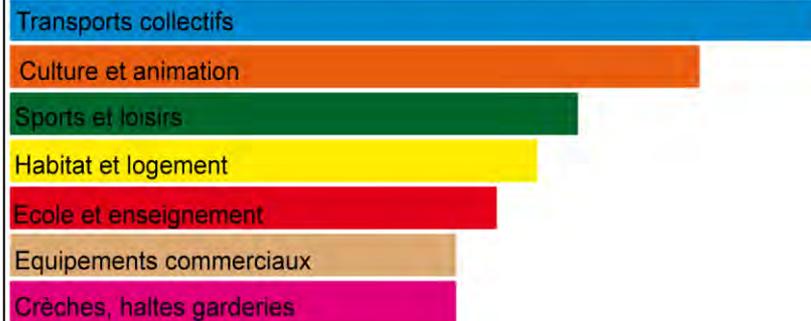
- Les entreprises sollicitées souhaitent avant tout que l'accent soit mis sur l'aménagement et l'entretien des routes et infrastructures (cf. améliorations souhaitées sur les ZAE) ainsi que sur l'amélioration de l'image et la promotion du territoire.
- De façon moins prioritaire elles souhaitent que les collectivités territoriales interviennent en matière d'équipement de soutien à l'activité économique, en améliorant les centres et filières de formation, en aménageant les ZA existantes, et en améliorant l'équipement informatique.
- Enfin l'aide au recrutement du personnel ne semble pas être la priorité des entreprises sollicitées.

- S'agissant du cadre de vie les collectivités sont avant tout sollicitées par les entreprises en termes d'aménagement du paysager/environnemental, des communes et des espaces publics. Là encore la question de l'aménagement apparaît comme une priorité pour les entreprises.
- La mise en valeur du patrimoine, la construction et la rénovation de l'habitat apparaissent dès lors comme moins prioritaires. Enfin la question de la sécurité est mise en avant par certains entrepreneurs.

C. LA PERCEPTION DES ACTEURS ECONOMIQUES

2) LOCALISATION DES ENTREPRISES ET PERSPECTIVES DE DEVELOPPEMENT

Intervention requise concernant les services aux collaborateurs

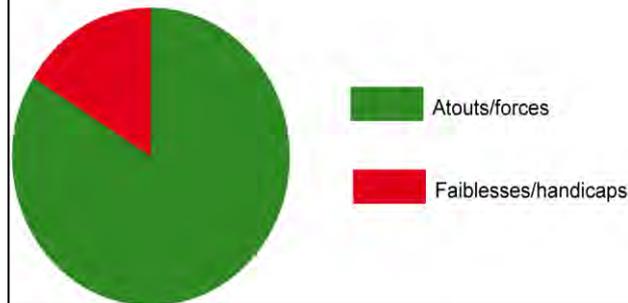


- *Les transports collectifs, la culture, l'animation, le sport, et les loisirs sont les domaines prioritaires pour lesquels les entreprises souhaitent une intervention des collectivités.*
- *Les services à l'enfance et la petite enfance apparaissent moins prioritaires aux entreprises. De la même façon les équipements commerciaux semblent moins importants pour les entreprises sollicitées.*

C. LA PERCEPTION DES ACTEURS ECONOMIQUES

3) L'ACTIVITE ECONOMIQUE ET L'AGGLOMERATION CAP EXCELLENCE

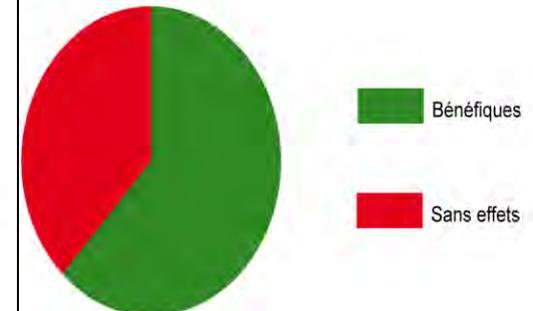
Perception du territoire sur un plan économique



"Savoir-faire" particuliers de la CACE dans le domaine économique



Possibles impacts d'actions de promotion économique



La très grande majorité des entreprises interrogées (84 %) considèrent que l'agglomération de Cap Excellence présente des atouts en matière économique

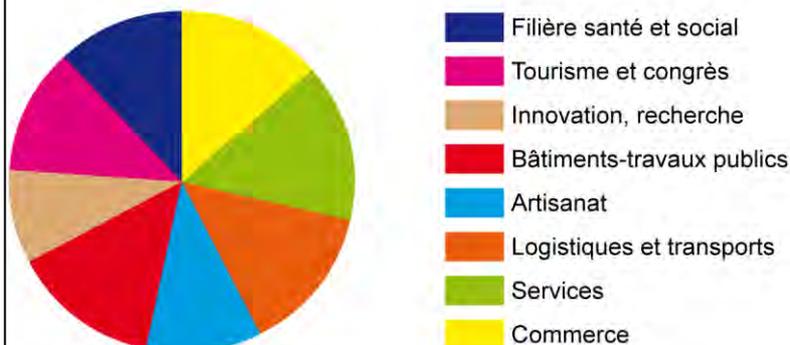
- 43 % d'entrepreneurs interrogés considèrent que la CACE dispose de « savoir-faire » particuliers.
- Le reste des entrepreneurs est partagé entre ceux qui considèrent que la CACE ne dispose pas de « savoir-faire » particuliers (25 %) et ceux qui ne savent pas (32 %). L'importance du nombre d'entrepreneurs ignorants si la CACE dispose de « savoir-faire » particuliers rejoint le souhait des entrepreneurs de plus de communication et d'échanges d'information avec la CACE.

Les entrepreneurs du territoire ont une vision positive de la promotion économique du territoire puisque 62 % d'entre eux jugent ce type de politique comme bénéfique.

C. LA PERCEPTION DES ACTEURS ECONOMIQUES

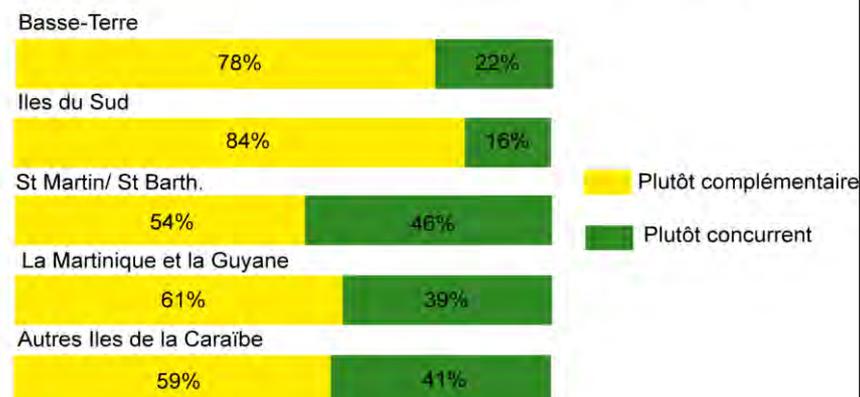
3) L'ACTIVITE ECONOMIQUE ET L'AGGLOMERATION CAP EXCELLENCE

Domaines dans lesquels la CACE dispose de "savoir-faire" particuliers



Tous les domaines ci-dessus sont cités dans des proportions à peu près similaires par les entreprises interrogées, il n'y a pas un domaine particulier qui semble se distinguer des autres. Ainsi les entreprises citent la place des services (15 %), du commerce (14 %), du bâtiment et des travaux publics (14 %), et de la logistique (14 %). Le tourisme et la filière santé et social sont cités par 12 % des entreprises, et l'artisanat à hauteur de 11 %. Enfin l'innovation est citée par 9 % des entreprises comme domaine dans lequel la CACE dispose de « savoir-faire » particuliers.

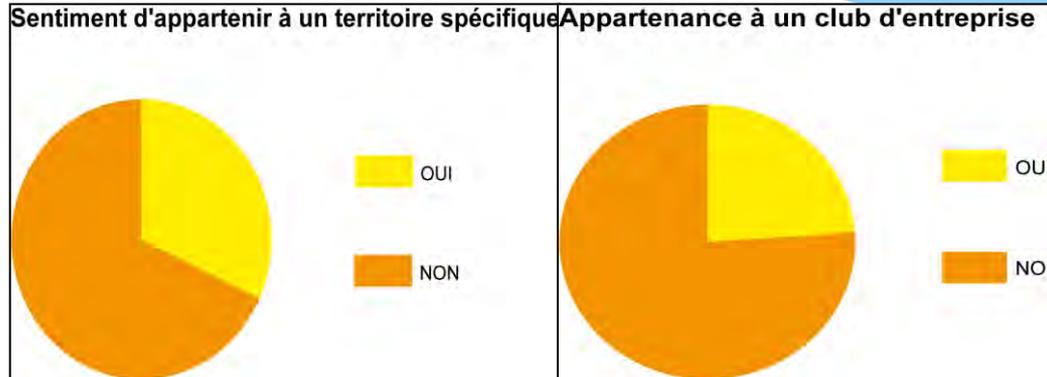
Complémentarité avec les autres "pôles économiques"



- La Basse-Terre et les Iles du Sud sont très majoritairement considérées comme « complémentaires » à la CACE.
- La Martinique, la Guyane et les autres Iles de la Caraïbes sont perçues comme d'avantage « complémentaires » que concurrentes mais dans une proportion moins importante.
- Les territoires de Saint-Martin et de Saint-Barthélemy sont pratiquement autant considérés comme « complémentaires » que comme « concurrents » à la CACE.

C. LA PERCEPTION DES ACTEURS ECONOMIQUES

3) L'ACTIVITE ECONOMIQUE ET L'AGGLOMERATION CAP EXCELLENCE



- Cependant la grande majorité des entreprises (68 %) considèrent ne pas ressentir un sentiment d'appartenance spécifique et identifié au territoire de Cap Excellence. La principale raison invoquée est le manque de communication et d'échange d'information entre les entreprises et Cap Excellence. Par ailleurs, peu d'entreprises participent à un club d'entreprise (24 %).
- Ce manque de sentiment d'appartenance spécifique doit aussi être mis en perspective avec le caractère « récent » de Cap Excellence.

- Les entreprises questionnées sont très majoritairement intéressées (75 %) par l'organisation d'échanges réguliers en compagnie d'experts et d'élus locaux pour évoquer le présent et le futur économique des entreprises et du territoire de la CACE.
- Cette volonté des entreprises de s'engager dans les stratégies de promotion du territoire constitue un indicateur de dynamisme, d'attente et de mobilisation, que Cap Excellence doit s'efforcer de pérenniser et de valoriser.

II. LES ENJEUX DE DEVELOPPEMENT

Sur la base d'un diagnostic objectif et partagé il s'agit de distinguer les forces et faiblesses économiques du territoire de la Métropole Centre Guadeloupe et par conséquent les enjeux de développement économiques pressentis.

Sont ainsi présentées, conformément au cahier des charges de la mission, des scénarios alternatifs de développement économiques pour le territoire d'étude (les Abymes, Baie-Mahault, Gosier, Pointe-à-Pitre, réintégrées dans le contexte régional Guadeloupéen et Caribéen) avant que de proposer un « plan de travail et une feuille de route économique », ainsi que des priorités stratégiques (les « 10 commandements économiques ») socles d'une gouvernance économique territoriale efficiente, partenariale et cohérentes.

L'objectif est réellement d'inscrire la Métropole Centre Guadeloupe et ses acteurs pluriels (politiques, économiques, institutionnels, consulaires, ...) dans une dynamique de développement économique durable, ambitieuse et vertueuse, qui lui permette d'atténuer ses handicaps et limites, mais surtout, dans l'avenir, de capitaliser ses formidables opportunités et potentialités économiques.

II. LES ENJEUX DE DEVELOPPEMENT

A. LES ENJEUX STRATEGIQUES ET MARGES DE PROGRES A L'ECHELLE DE L'AGGLOMERATION CENTRE DE DIMENSION CARIBEENNE

B. LES 2 SCENARIOS CONTRASTES DE DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE

II. LES ENJEUX DE DEVELOPPEMENT

A. LES ENJEUX STRATEGIQUES ET MARGES DE PROGRES A L'ECHELLE DE L'AGGLOMERATION CENTRE DE DIMENSION CARIBEENNE

- 1) SYNTHESE GEOECONOMIQUE TRANSVERSALE
- 2) FACTEURS D'ATTRACTIVITE/OPPORTUNITES - HANDICAPS ET RISQUES
- 3) DECLINAISON DES ENJEUX STRATEGIQUES DE L'AGGLOMERATION CENTRE
- 4) LES PROJETS IDENTIFIES

A. LES ENJEUX STRATEGIQUES ET MARGES DE PROGRES A L'ECHELLE DE L'AGGLOMERATION CENTRE DE DIMENSION CARIBEENNE

1) SYNTHESE GEOECONOMIQUE TRANSVERSALE

- ✓ Un déficit d'image économique, notamment de certaines communes, avec des pôles de reconnaissance (artisanat, entreprises de pointe, services et santé, enseignement supérieur, activité portuaire, tourisme, ...) peu capitalisés et dynamisés économiquement et territorialement
- ✓ Une politique économique principalement d'opportunité, insuffisamment planifiée, thématiquement et spatialement
- ✓ Une intégration intercommunautaire et interterritoriale à développer, sur le plan économique et spatial
- ✓ Des concurrences exogènes réelles (la Basse-Terre, le nord Grande Terre, la Martinique, les îles anglo-saxonnes pour le tourisme/croisière, ...) appelant incontestablement la qualité, solidarité et la cohérence en interne
- ✓ Des outils d'accueil, d'anticipation et d'animation économiques à créer
- ✓ L'adoption nécessaire d'une véritable stratégie économique territoriale offensive, anticipatrice, solidaire et partagée

A. LES ENJEUX STRATEGIQUES ET MARGES DE PROGRES A L'ECHELLE DE L'AGGLOMERATION CENTRE DE DIMENSION CARIBEENNE

2) FACTEURS D'ATTRACTIVITE/OPPORTUNITES - HANDICAPS ET RISQUES

Facteurs d'Attractivité et opportunités

- Un déficit d'image économique, notamment de certaines communes, avec des pôles de reconnaissance (artisanat, entreprises de pointe, services et santé, enseignement supérieur, activité portuaire, tourisme, ...) peu capitalisés et dynamisés économiquement et territorialement
- Une politique économique principalement d'opportunité, insuffisamment planifiée, thématiquement et spatialement
- Une intégration intercommunautaire et interterritoriale à développer, sur le plan économique et spatial
- Des concurrences exogènes réelles (la Basse-Terre, le nord Grande Terre, la Martinique, les îles anglo-saxonnes pour le tourisme/croisière, ...) appelant incontournableement la qualité, solidarité et la cohérence en interne
- Des outils d'accueil, d'anticipation et d'animation économiques à créer
- L'adoption nécessaire d'une véritable stratégie économique territoriale offensive, anticipatrice, solidaire et partagée



Handicaps et risques

- Un bassin économique et de vie en recherche d'unité, de cohérence et de partenariat
- Un tissu économique nucléarisé, peu fédéré sans entreprises réellement à forte image (et dans une dynamique d'innovation) et dépendant fortement de « l'extérieur »
- Des zones d'activités faiblement aménagées, de qualité restreinte et saturées (cf. Jarry) le long d'axes de communication engorgés
- Une réflexion de partenariat, de cohérence et de qualité territoriales & économiques à parfaire.
- Des choix économiques à affirmer pour éviter l'implantation d'activités non-souhaitées, des réflexes favorisant le « tout commercial », et pouvant déboucher sur des projets concurrents
- Une concurrence des territoires proches en termes d'offre d'espaces économiques (cf. CANBT) ou des Antilles (cf. Martinique)
- Des centres urbains parfois déqualifiés et dé-dynamisés (cf. Pointe-à-Pitre), contradictoires avec la vocation « tourisme/croisière » et pas d'outil d'aide à la création/accompagnement d'entreprises
- Des décalages importants entre attractivités démographiques et débouchés économiques ainsi qu'entre les besoins des établissements et l'anticipation/accompagnement des collectivités

A. LES ENJEUX STRATEGIQUES ET MARGES DE PROGRES A L'ECHELLE DE L'AGGLOMERATION CENTRE DE DIMENSION CARIBEENNE

3) DECLINAISON DES ENJEUX STRATEGIQUES DE L'AGGLOMERATION CENTRE

Données Géostratégiques

FORCES :

- Bassin d'équilibre et de développement majeur, charnière entre la Basse-Terre et la Grande-Terre
- Existence de zones économiques et attractives
- Présence d'infrastructures majeures structurantes (voies rapides, port, aéroport, marina, université, CHU,...)
- Présence d'un réseau de transports en commun appelé à se développer (TCSP, tramway)
- Tradition industrielle, artisanale, commerciale, agricole et touristique du territoire
- Une réelle dynamique locale et un cadre de qualité environnemental (Le Gosier, les Grands-Fonds, le Cul -de-Sac-Marin) et urbain
- Des projets d'équipements et de développement amorcés

FAIBLESSES :

- Une localisation basée sur le transit
- De nombreux projets concurrents parfois surdimensionnés
- Un réseau routier souvent engorgé et saturé
- Des problèmes de fréquence et d'accessibilité de certaines ZAE ou pôles économiques et commerciaux en transport en commun
- Des populations actives massivement « navetteuses »
- Image économique encore peu fédérée et lisible, notamment de certaines communes
- Des centres-urbains et des pôles commerciaux de proximité à requalifier/dynamiser/sécuriser
- Une maîtrise des projets et enjeux de développement parfois faibles

ENJEUX :

- *Valoriser le positionnement géographique avantageux en adoptant une stratégie claire, ambitieuse et transparente: être un réel bassin économique de développement et de qualité, à l'échelle caribéenne*
- *Anticiper les grands projets de développement (TCSP, tramway, port et interface ville-port, CHU de Perrin,...)*
- *Travailler sur une politique d'image et de marketing économique territorial ambitieuse et offensive*
- *Développer une politique économique transversale, partenariale, stratégique et inscrite dans la durée (planification, anticipation, structuration)*

A. LES ENJEUX STRATEGIQUES ET MARGES DE PROGRES A L'ECHELLE DE L'AGGLOMERATION CENTRE DE DIMENSION CARIBEENNE

3) DECLINAISON DES ENJEUX STRATEGIQUES DE L'AGGLOMERATION CENTRE

Données Economiques

FORCES :

- Un vivier et un terreau d'entreprises, y compris de TPE, ainsi que sur le plan commercial, avec une offre relativement dense et plurielle. Quelques ZAE d'excellence (Providence, Convenance, et des projets économiques structurants (technopôle, pépinière,..). Des unités d'enseignement supérieur et un pôle de compétitivité Synergil, sur les énergies renouvelables.
- Des entreprises dynamiques, diversifiées et une vitalité artisanale, ainsi que de réelles potentialités touristiques, diversifiées (croisière marina, hôtels sur Le Gosier,..).
- Des outils de développement économique qui se mettent en place au sein de Cap Excellence, notamment pour requalifier les ZAE et accompagner les PME.

FAIBLESSES :

- Des dynamiques économiques essentiellement endogènes et une image économique peu perceptible à l'extérieur, notamment en termes tertiaire. Des entreprises souvent de petites tailles, peut fédérées, fragiles économiquement et financièrement pour lesquelles l'accès aux fonds propres est problématique. Peu d'inscription dans les domaines de la R&D et l'économie de la connaissance.
- Une difficulté à capter/maintenir professionnellement les cadres et la main-d'œuvre qualifiée. Pas de véritable filière d'excellence et de reconnaissance exogène, au plan antillais, national et international.
- Une absence d'outils technologiques, d'incubation, de fertilisation croisée et d'aide à la création d'entreprise, notamment technologiques.

ENJEUX :

- **Organiser et mutualiser « le jeu des acteurs publics »/développement économique**
- **Fédérer les entreprises et les associer au marketing économique territorial**
- **Densifier, professionnaliser et structurer la prospection/promotion/communication économiques**
- **Impulser une réflexion sur une filière de reconnaissance économique sur la CACE**
- **Renforcer le lien « emploi/formation/qualification »**
- **Impulser des outils technologiques d'aide au PME et à la création d'entreprises**

A. LES ENJEUX STRATEGIQUES ET MARGES DE PROGRES A L'ECHELLE DE L'AGGLOMERATION CENTRE DE DIMENSION CARIBEENNE

3) DECLINAISON DES ENJEUX STRATEGIQUES DE L'AGGLOMERATION CENTRE

Données Foncières et Immobilières

FORCES :

- Une localisation et accessibilité idéale (hors encombrements, ...) et des équipements généraux (port, aéroport, TCSP en projet,...) tout à fait porteurs. Une attractivité démographique et résidentielle forte et des niveaux généraux de revenus plutôt élevés/moyenne guadeloupéenne.
- Des sites économiques mixtes et des disponibilités foncières potentielles conséquentes (Providence) sur certains sites doublés de capacités d'extension/requalification intéressantes (Petit-Pérou, Dugazon de Bourgogne,...). Des espaces naturels et agricoles encore importants sur Baie-Mahault et Les Abymes.
- Des projets structurants et de premier plan au niveau départemental, régional et outre-mer : le CHU de Perrin, les Grands Projets du Port, l'extension de l'aéroport régional, le TCSP,...

FAIBLESSES :

- Des espaces économiques contraints et souvent engorgés (Jarry, Petit-Pérou, Morne Vergain, Milénis, Providence, Destrelland,...) et mixant les usages en termes d'accessibilités (commerce, industrie, artisanat, déplacements privés,...). Des friches et des délaissés sur les ZAE et une voirie souvent non entretenue.
- Des sites parfois « incohérents », se déqualifiant et au parcellaire souvent complexe (public/privé, commune,...). Des concurrences foncières réelles et importantes en superficie, en interne sur l'agglomération centre et en périphérie (CANBT,...). Une baisse structurelle de la SAU.
- Certains projets encore virtuels et à l'impact économique territorial non réellement déterminé.

ENJEUX :

- *Requalifier les ZAE et leur donner une cohérence visuelle et environnementale, si possible à l'échelle intercommunale et interterritoriale*
- *Recalibrer les accès et trames viaires des ZAE*
- *Proposer une offre tertiaire raisonnable et des outils économiques (hôtel d'entreprises, village artisanal,...)*
- *Mettre en place une feuille de route méthodologique et calendaire, et une gouvernance partenariale adaptée pour anticiper les projets économiques structurants*
- *Conserver de l'espace utile agricole*
- *Anticiper des acquisitions et des classements fonciers économiques stratégiques pour Cap Excellence en compatibilité avec le SAR et le SRDE*

A. LES ENJEUX STRATEGIQUES ET MARGES DE PROGRES A L'ECHELLE DE L'AGGLOMERATION CENTRE DE DIMENSION CARIBEENNE

3) DECLINAISON DES ENJEUX STRATEGIQUES DE L'AGGLOMERATION CENTRE

Données institutionnelles

FORCES :

- Une intercommunalité fondée sur un bassin économique fort et des perspectives réelles d'extension territoriale.
- Des intervenants professionnels et légitimés sur le territoire (Guadeloupe Expansion, CCI, CA, CM, les SEM d'aménagement, ...)
- Des outils d'insertion, de planification et de développement pouvant potentiellement apporter une valeur-ajoutée (SCOT, schéma économique, sites économiques de qualité, technopôle et pépinière,...).

FAIBLESSES :

- Des moyens et une ingénierie économiques peu développés.
- Des champs de compétences qui se court-circuitent et des concurrences territoriales réelles, à lever.
- Une image économique encore mal stabilisée, peu propice pour l'accueil professionnel et cadres et d'entreprises exogènes.

ENJEUX :

- *Développer les moyens économiques de interne de Cap Excellence*
- *Clarifier les champs de compétences et opérationnaliser le domaine économique*
- *Prendre en mai de façon partenariale mais efficiente sur l'économie*
- *Créer un label économique « Qualité/Proximité/Valorisation de l'environnement » sur l'agglomération centre*

A. LES ENJEUX STRATEGIQUES ET MARGES DE PROGRES A L'ECHELLE DE L'AGGLOMERATION CENTRE DE DIMENSION CARIBEENNE

4) LES PROJETS IDENTIFIES

- ✓ **Les grands projets portuaires** (extension de la ZIP de Jarry, du pôle nautique, du terminal croisière, de la gare maritime, ...), ainsi que le développement de l'activité « croisière basée » : objectif visé 2017 : 400 000 croisiéristes/an (sources PAG/2013)
- ✓ **Le réaménagement et extension de l'aéroport** (développement de l'aérogare régional, renforcement de la piste, mise aux normes, ...) renforçant sa fonctionnalité et son développement, au sein de la Caraïbe (source: CCI G/2013)
- ✓ **La finalisation de certains équipements économiques, touristiques/culturels** ou l'émergence potentielle de nouveaux équipements (Pôle Guadeloupe-Caraïbe/Antillopôle, Zone de Providence à finaliser, Raizet-Sud à équiper, Mémorial Acte sur Pointe-à-Pitre, Hypothèse de technopole/pépinière d'entreprises sur Baie-Mahault, ...)
- ✓ **Des infrastructures d'avenir stratégiques et majeures à anticiper** (projet de TCSP/tram, CHU de Perrin sur les Abymes, ...)

II. LES ENJEUX DE DEVELOPPEMENT

B. LES 2 SCENARIOS CONTRASTES DE DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE

- 1) UN MOTEUR ECONOMIQUE BRIDE ET EN PANNE
- 2) UN MOTEUR ECONOMIQUE QUI DYNAMISE ET QUI ENTRAINE DANS UNE LOGIQUE DE COHERENCE REGIONALE

B. LES 2 SCENARIOS CONTRASTES DE DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE

1) UN MOTEUR ECONOMIQUE BRIDE ET EN PANNE

- Des entreprises en difficulté, aux marchés économiques et géographiques réduits et à la fragilité des fonds propres réelles
- Des réseaux d'entreprises peu actifs, ni structurés, avec une majorité de TPE (très petites entreprises) unipersonnelles et vieillissantes, sans perspectives de reprise
- Des activités traditionnelles (artisanat, commerce, agriculture, ...) qui souffrent, périlclitent et ne se modernisent/fédèrent pas
- Un problème majeur de qualification professionnelle, d'insertion sociale et d'accès à l'emploi qui se renforce, à fortiori sur certaines fractions de l'agglomération
- Des secteurs/acteurs économiques liés à l'innovation, aux high-tech, au développement durable et à la r&d isolés et peu soutenus
- Un décalage quantitatif et qualitatif dans l'offre de ZAE (zones d'activités économiques) et le manque d'outils d'accueil économiques (pépinière, hôtels d'entreprises, ...), avec des sites « asphyxiés » et détériorés
- Une concurrence accrue régionalement mais également de la part d'autres îles, notamment anglo-saxonnes de l'arc Caribéen sur l'agro-alimentaire, la logistique, le tourisme, le nautisme, les services, ...
- Une fréquentation touristique (voyages organisés, croisière, ...) qui se tasse et décline, du fait, également, d'une inadapation des conditions générales d'accueil
- Une gouvernance économique et territoriale manquant de cohérence et d'efficience, avec des risques de « chapelles » et de cloisonnement des interventions et des compétences

B. LES 2 SCENARIOS CONTRASTES DE DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE

2) UN MOTEUR ECONOMIQUE QUI DYNAMISE ET QUI ENTRAINE DANS UNE LOGIQUE DE COHERENCE REGIONALE

- Des entreprises épaulées, écoutées et qui bénéficient, grâce à une ingénierie économique territoriale efficiente, d'un soutien financier et technique des réseaux et outils existants (aide de la Région, de l'Etat/BPI, de l'Europe, ...)
- Une mise en synergie des acteurs économiques territoriaux, par filières, sous forme de clusters et de grappes d'entreprises, sur des filières stratégiques de l'économie locale
- Un accompagnement volontariste et une coopération active avec les secteurs clés et « identitaires » de l'économie territoriale, que sont le commerce, l'artisanat, les services et l'agriculture, pour les inscrire dans une dynamique de modernité, de qualité, de rajeunissement et de mise en réseau
- Un développement et un ciblage de nouvelles filières innovantes ou de filières traditionnelles « modernisées » : les services aux populations et la « silver économie », la santé et le bien-être, les énergies renouvelables, la croisière et le tourisme durable, l'agro-alimentaire biologiquement qualitatif, la logistique, les technologies numériques, le commerce et l'artisanat (notamment l'éco-construction), l'économie sociale et solidaire, la culture, ...
- Une connexion forte et régulière avec le milieu de la recherche, de l'université, de l'innovation et de l'enseignement supérieur, pour favoriser l'éclosion de start-up performantes et de « grappes d'entreprises » (clusters), en liaison avec le pôle de compétitivité régional « Synergile »
- Un travail particulier sur la requalification de sites économiques anciens et un aménagement qualitatif et cohérent à l'échelle territoriale des nouveaux espaces économiques, conforté par des outils d'aide à la création d'entreprises (pépinière, éclosion, hôtel d'entreprises, technopole, ...)
- Une mise en réseau des sites et des pôles économiques structurants par des transports en commun performant et « propres »
- Une gouvernance économique territoriale fondée sur le partenariat, l'ouverture, la mutualisation, la complémentarité et le dialogue entre les structures et les institutions, qui se positionne en cohérence et complémentarité absolues avec le SAR et le SRDE Guadeloupe.

III.LA STRATEGIE DE DEVELOPPEMENT

La stratégie de développement (et par conséquent le programme d'actions économiques qui en découle) de la Métropole Centre Guadeloupe s'inscrit en résultante du diagnostic « partagé » établi et des enjeux stratégiques de développement économique territorial.

Deux paramètres forts guident la démarche opérationnelle :

- Les mises en perspectives économiques qui combinent une stratégie d'intervention pour le futur et des réponses pour le moyen terme (à partir de début 2014), en incluant les paramètres institutionnels et territoriaux,

- La constitution d'un document stratégique d'orientation économique (feuille de route opérationnelle) satisfaisant à plusieurs exigences :
 - une bonne échelle de réflexion,
 - une cohérence d'ensemble,
 - une ambition,
 - une crédibilité,
 - une valeur ajoutée.

* III.LA STRATEGIE DE DEVELOPPEMENT

A. CAPITALISATION DES 4 LEVIERS ECONOMIQUES STRATEGIQUES ET PRIORITAIRES POUR L'AGGLOMERATION CENTRE ET CAP EXCELLENCE

B. LES 10 COMMANDEMENTS ECONOMIQUES POUR L'AGGLOMERATION CENTRE

C. PLAN DE TRAVAIL ET FEUILLE DE ROUTE ECONOMIQUES POUR L'AGGLOMERATION CENTRE

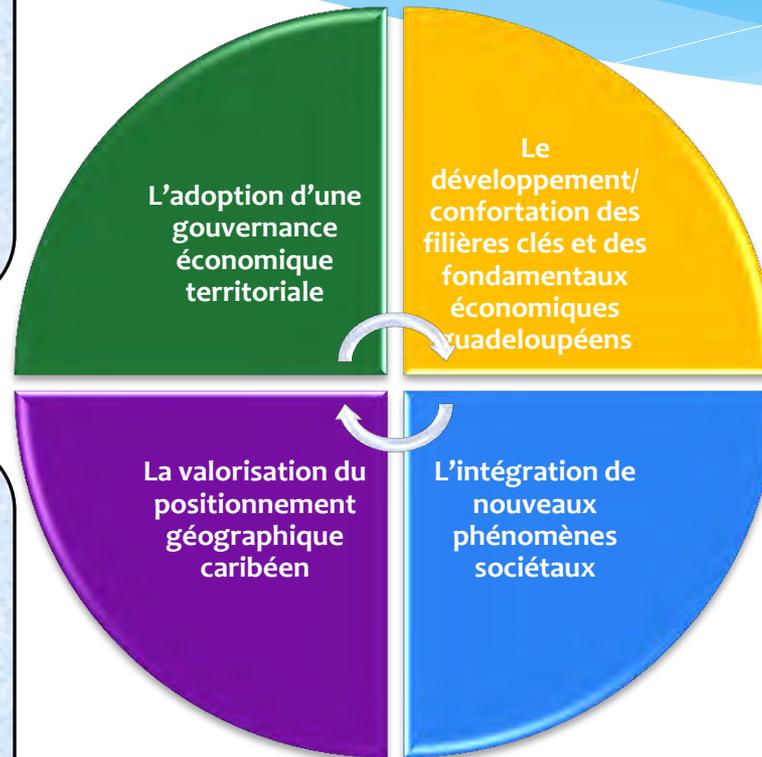
A. CAPITALISATION DES 4 LEVIERS ECONOMIQUES STRATEGIQUES ET PRIORITAIRES

Cohérence, Complémentarité, Partenariat et Réseaux, Solidarité, Qualité, Durabilité), agir et penser « Agglomération Centre de dimension Caraïbienne », comme « moteur » du développement économique durable de la Guadeloupe, au sein de l'arc Caraïbéen

Le tourisme et la croisière, le commerce et l'artisanat, la production agro-alimentaire caraïbienne, la petite industrie de « proximité », le portuaire, la plaisance/nautisme

Economie, tourisme, croisière, et l'intégration dans la cohérence régionale

Le vieillissement de la population Guadeloupéenne et la Silver Economy, l'économie de la santé et des services à la personne, le développement durable et les énergies renouvelables, la qualité agro-alimentaire et les circuits courts, les TIC, l'économie de la connaissance et de l'innovation, l'éco-construction, la logistique, l'E.S.S. et l'insertion par l'économie, la culture



B. LES 10 COMMANDEMENTS ECONOMIQUES

1- Tirer bénéfice d'avantages concurrentiels liés à la localisation territoriale, à la disponibilité foncière, à la qualité des espaces et à l'accessibilité multimodale (routière, maritime, aérienne)

2- Affirmer une stratégie économique offensive et volontaire, portée par une volonté politique intercommunale et interterritoriale, de niveau local, régional et interrégional

3- Concilier, de façon durable, qualité de vie, enseignement qualifiant et professionnalisant, agriculture qualitative et développement économique ambitieux

4- Impulser et finaliser opérationnellement les grands projets (*Providence, CHU de Perrin, Port, aéroport, TCSP, ...*), acquérir du foncier stratégique et se constituer un «portefeuille » intercommunal d'anticipation

5- Affecter et spécifier le contenu global des ZAE et impulser des clusters économiques territoriaux et s'appuyer sur le pôle de compétitivité « Synergile »

6- Aménager de façon qualitative, structurée et sélective les sites économiques les plus stratégiques et vitrines, le long des axes de communication (*Providence*) et requalifier les sites plus anciens mais à potentialités (*Petit Pérou, Dugazon de Bourgogne, Morne Vergain, ...*)

7- Contractualiser une « Charte Territoriale de Développement Economique de Cap Excellence » et se situer dans une logique Arc Caribéen, et structurer une mission partenariale, avec l'Etat et la Région, «Métropole Centre Guadeloupe Horizon 2030 »

8- Avoir une démarche partenariale et professionnelle dans le montage et le suivi des projets économiques, avec les territoires et les structures économiques

9- Se doter d'une politique, de moyens et d'outils de promotion et d'animation/insertion économiques efficaces (hôtel d'entreprises- y compris artisanales, cf. Eco-construction, équipe économique, ...)

10- Communiquer sur le tissu et les projets économiques de Cap Excellence, de façon efficiente, concertée et professionnelle

C. PLAN DE TRAVAIL ET FEUILLE DE ROUTE ECONOMIQUES POUR L'AGGLOMERATION CENTRE

Développer une stratégie économique territoriale prospective en aménageant et acquérant du foncier stratégique pour développer l'agglomération centre de dimension caribéenne et en impulsant une gouvernance partenariale adaptée

1. Qualité

2. Cohérence

3. Partenariat

4. Prospective

1. Pour le court terme

2. Pour le moyen terme

3. Pour le long terme

Finaliser la commercialisation des ZAE existantes+requalifier/redynamiser les zones existantes et soutenir les filières locales traditionnelles

Aménager/opérationnaliser des sites économiques de haute qualité et des outils technologiques performants à destination des TPE et PME/Jouer la carte de l'innovation et des réseaux d'entreprises

Anticipation foncières et ciblage économiques préférentiels sur des filières stratégiques +valorisation des grands projets de développement économique guadeloupéens

Cohérence et partenariat territorial

Promotion et Communication

Accompagnement et ingénierie PME et TPE

Professionalisme et Technicité

Une priorité partagée

Une méthode structurée

Un ciblage phasé

Des orientations économiques validées